



HAL
open science

Foucault et Bourdieu. Les stratégies de pouvoir

Méline Leclaire

► **To cite this version:**

Méline Leclaire. Foucault et Bourdieu. Les stratégies de pouvoir. Philosophie. 2016. dumas-01429906

HAL Id: dumas-01429906

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01429906>

Submitted on 9 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris I Panthéon-Sorbonne
UFR de Philosophie
Philosophie et société

Foucault et Bourdieu
Les stratégies de pouvoir

Par Méline Leclaire
Mémoire de deuxième année de master
Effectué sous la direction de Thierry Pillon
Année 2015-2016

Remerciements

Je souhaite avant tout remercier Thomas Vitet, Thalie Delaunay et Léonore Topelet pour m'avoir conduite à m'intéresser à ces questions et parce que mes années d'études philosophiques n'auraient pas été les mêmes sans eux. Plus particulièrement, je remercie Thomas pour m'avoir toujours guidée dans mes recherches philosophiques, mais aussi pour ses conseils quotidiens et son soutien indéfectible lors de ce travail.

Je souhaite aussi remercier mon directeur de recherche Thierry Pillon pour ses précieuses recommandations et sa confiance. Je tiens aussi à remercier les enseignants qui, tout au long de ma scolarité, m'ont encouragée et m'ont conduite à ces questions et surtout Emmanuel Bonamy.

Je souhaite par ailleurs, remercier mes amis sociologues Chloé Biaggi et Martin Chabert pour les conseils qu'ils ont pu me donner. Plus particulièrement, je remercie Martin pour son précieux point de vue sur l'œuvre de Bourdieu et la pertinence de ses suggestions.

Enfin, je souhaite remercier ceux qui ont eu la patience et la gentillesse de relire ce travail avec attention, à commencer par mes parents.

Introduction

Foucault, dans un entretien du 25 avril 1978, affirme que la philosophie a pour tâche d'analyser l'histoire et les actions des hommes d'un point de vue stratégique. Ainsi, il indique :

« ce qui rend déchiffrables les événements historiques de l'humanité ou les actions humaines, c'est un point de vue stratégique, comme principe de conflit et de lutte. [...] La nouvelle chance de déchiffrement intellectuel que doit offrir la philosophie d'aujourd'hui, c'est l'ensemble des concepts et des méthodes du point de vue stratégique. »¹

Nous nous proposons donc d'analyser, comme nous y invite Foucault, la notion de stratégie afin de déterminer si une telle notion est pertinente pour comprendre les actions humaines et les rapports sociaux qui les sous-tendent. Pour ce faire, il a été choisi de penser la notion de stratégie à la fois selon une approche sociologique de type bourdieusienne – ce qui permet de comprendre les actions des acteurs sociaux comme des stratégies d'un type bien particulier – et selon une approche de type plus foucauldienne, de manière à analyser comment des stratégies peuvent s'institutionnaliser, se généraliser et se retrouver ainsi à différentes échelles du monde social. Il s'agit, donc de se demander si une lecture croisée de ces deux auteurs permet ou non d'élaborer une théorie globale des rapports sociaux en tant qu'ils auraient pour principe d'existence et d'évolution le conflit et la lutte.

Le choix de ces deux auteurs – s'il peut paraître arbitraire en raison de l'importance de la notion de stratégie parmi d'autres analyses – est motivé par l'importance de cette notion dans ces deux pensées, tant d'un point de vue

¹ Foucault, « Méthodologie pour la connaissance du monde : comment se débarrasser du marxisme », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 605.

strictement quantitatif qu'en tant qu'elle constitue, en un sens, la pierre angulaire de leur système. En effet, il est possible d'affirmer que dans les deux cas, la notion de stratégie – et l'acception particulière de cette notion – est ce qui permet à ces deux auteurs de s'opposer à d'autres types d'analyses des rapports sociaux. De plus, il s'agit aussi d'affirmer que la confrontation de ces deux auteurs est fructueuse. Premièrement, car leurs analyses sont parfois proches, tout en incarnant des points de vue différents sur les rapports sociaux. Deuxièmement, parce que Foucault et Bourdieu entendent tous deux penser les moyens adéquats de s'assurer une compréhension de la réalité sociale. Foucault parce qu'il entend produire une analyse philosophique des systèmes de pensées en s'appuyant sur un ensemble de faits historiques et sociaux, et Bourdieu parce qu'il entend trouver les concepts utiles aux sciences sociales. En ce sens, interroger la notion de stratégie dans ces deux pensées, c'est interroger l'efficacité de concepts philosophiques pour comprendre la réalité sociale.

Ce sont ces deux raisons – la double importance de la notion de stratégie dans la pensée de ces auteurs et la perspective d'une analyse philosophique des concepts efficaces en sciences sociales – qui motivent aussi le choix des ouvrages. Ainsi, ce travail s'appuie en grande partie sur les textes des *Dits et Ecrits*, dans la mesure où c'est dans ces textes que Foucault produit une analyse réflexive des concepts qu'il emploie. En ce sens, les cours au collège de France et les livres publiés² sont surtout

² Principalement ceux de la période 1975-1979 car c'est dans cette période que Foucault recourt beaucoup au concept de stratégie, justement car cette période est celle de la rupture avec le marxisme et que ce concept est à la fois tributaire du marxisme et construit en opposition au marxisme. Ainsi, dans « L'Anti-Marx de Michel Foucault », Etienne Balibar signale deux cycles dans le rapprochement de Foucault avec le marxisme et le second se termine précisément dans cette période qui nous intéresse, aux alentours de 1976, avec d'une part, la publication du premier tome de *L'histoire de la sexualité* et le rejet de l'hypothèse répressive et, d'autre part, la généalogie de la lutte des classes dans le cours *Il faut défendre la société*, puis ensuite l'élaboration de concepts nouveaux qui signalent une distance au marxisme notamment celui de gouvernementalité. (Etienne Balibar, « L'Anti-Marx de Michel Foucault », *Marx & Foucault*, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015).

utilisés pour illustrer ce que Foucault théorise de manière rétrospective et synthétique dans les entretiens édités dans *Dits et Ecrits*. Dans le cas bourdieusien, de la même manière, l'attention est portée sur les articles ou les ouvrages les plus théoriques et donc principalement sur *Le Sens pratique*, même si un recours à des œuvres plus empiriques s'avère parfois nécessaire.

Il est donc nécessaire de définir de façon provisoire la notion de stratégie. Foucault, dans « Le sujet et le pouvoir », indique que le terme de stratégie peut être entendu en trois sens. Premièrement, comme « le choix des moyens employés pour parvenir à une fin », « la rationalité mise en œuvre pour atteindre un *objectif* ». Deuxièmement, comme la « manière dont un partenaire, dans un jeu donné, agit en fonction de ce qu'il pense devoir être l'action des autres et de ce qu'il estime que les autres penseront être la sienne ». Et enfin, troisièmement, comme « ensemble de procédés utilisés dans un affrontement [et] destinés à obtenir la victoire »³. La stratégie est donc principalement définie par l'idée d'un objectif, d'une victoire à atteindre. C'est pourquoi il est d'emblée nécessaire de préciser quel peut être l'objectif des stratégies auxquelles nous nous intéressons, mais aussi quels en sont les acteurs et à quel type de rationalité elles obéissent. Il convient pour cela de penser la spécificité de l'emploi de la notion de stratégie chez Foucault et Bourdieu.

Or, il est possible d'affirmer que Foucault et Bourdieu entendent penser les stratégies de pouvoir. A cet égard, il est nécessaire de souligner qu'ils n'utilisent que très rarement l'expression « stratégie de pouvoir ». En effet, Foucault préfère la notion de « stratégie d'affrontement »⁴ et Bourdieu, quant à lui, s'intéresse

³ Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 1060.

⁴ Cf. *Idem.* : «Le plus important c'est évidemment le rapport entre relation de pouvoir et stratégies d'affrontement». Toutefois, Foucault signale la possibilité de penser des « stratégies de pouvoir »,

particulièrement aux stratégies de reproduction. Pourquoi, de ce fait, affirmer que ce dont il est question c'est de stratégie de pouvoir ? Il s'agit de subsumer la diversité des formes de stratégies évoquées par Foucault et Bourdieu sous une même notion, afin de souligner qu'en dépit de cette diversité, l'enjeu est toujours de maintenir ou d'accroître son pouvoir, de garder ou d'améliorer sa position dans le rapport de forces. Il ne s'agit donc pas de stratégies *du* pouvoir, au sens du génitif subjectif, car cela supposerait une entité qui serait « le pouvoir », mais bien de stratégies *de* pouvoir, c'est-à-dire l'ensemble des stratégies ayant pour enjeu et pour objectif le pouvoir. Ainsi, Foucault définit les dispositifs de pouvoir comme des stratégies visant à « conduire la conduite des autres »⁵. Il s'agit d'affirmer que les structures sociales et les institutions sociales sont des dispositifs de pouvoir et incarnent des stratégies de pouvoir qui visent à déterminer la conduite des autres en un sens profitable à certains. Et en ce sens, en deçà du discours de justification que ces institutions peuvent produire, leur objectif est de maintenir ou de faire évoluer en leur faveur un certain rapport de forces. Bourdieu, quand à lui, entend comprendre comment un individu, selon son habitus propre, va s'efforcer de maintenir sa position sociale ou de l'améliorer. Ce dont il est question, c'est donc toujours de stratégies de pouvoir. C'est pourquoi, afin de comprendre à quelle échelle se mettent en place des stratégies et entre quels individus il existe des rapports stratégiques, il convient de se demander où se trouvent les rapports de pouvoir et selon quel principe le pouvoir est réparti dans le corps social.

c'est-à-dire des stratégies servant à faire fonctionner les relations de pouvoir. De plus, les stratégies d'affrontement ont elle aussi pour but et enjeu le pouvoir puisque l'objectif des stratégies d'affrontement est de devenir relation de pouvoir.

⁵ Cf. *Ibid.*, p.1056.

Toutefois, si la notion de stratégie est définie comme « le choix des moyens employés pour parvenir à une fin », alors, déterminer la fin des stratégies que nous entendons analyser en affirmant que cette fin, c'est toujours d'une manière ou d'une autre le pouvoir, est insuffisant. Il est en effet nécessaire de déterminer aussi ce qu'il faut entendre par le terme de « choix ». Or, analyser cette notion de choix, c'est analyser le type de rationalité qui est à l'œuvre dans les actions humaines. Foucault et Bourdieu cherchent tous les deux à dépasser l'idée selon laquelle une stratégie serait nécessairement intéressée, consciente et calculée par un sujet en vue d'une fin explicitement posée. Ainsi, Bourdieu, grâce à la triade champs-habitus-stratégie, parvient à élaborer l'idée selon laquelle les individus mettent en place des stratégies malgré eux, car ils ont incorporé les principes du champ dans lequel ils évoluent. Foucault, quant à lui, insiste sur la naissance locale, contingente et fortuite de dispositifs de pouvoir qui n'ont de fonction stratégique et ne représentent d'intérêt pour un groupe qu'en se globalisant. Toutefois, bien que non subjectives, les stratégies n'en sont pas moins orientées et Foucault, comme Bourdieu, insiste sur le rôle des acteurs individuels et de leurs stratégies au sein des structures sociales. Ainsi, c'est un type de rationalité très spécifique – et en un sens similaire chez ces deux auteurs – qui se trouve défini. Or, c'est précisément cette caractérisation spécifique de la notion de stratégie comme non subjective et non mécanique qui permet de répondre d'une manière nouvelle à la question de la répartition du pouvoir au sein du corps social. En effet, définir d'une telle manière le type de rationalité à l'œuvre dans les stratégies individuelles conduit à considérer le caractère dynamique des rapports de forces entre les groupes sociaux.

Ainsi, il est nécessaire de définir provisoirement la notion de stratégie comme une manœuvre des individus, groupes ou institutions humaines, non

nécessairement consciente et calculée et visant à conserver ou accroître son pouvoir, à maintenir ou améliorer sa situation. Mais il convient de se demander quel est l'objectif d'analyses philosophiques ou sociologiques qui définissent les rapports sociaux comme stratégiques – si nous donnons à stratégique le sens que nous venons de définir. Il semble que l'objectif soit d'affirmer que tout rapport social est un rapport de forces, un rapport conflictuel entre des groupes ou des entités antagonistes. Or, ce rapport de forces paraît pouvoir être compris comme une lutte des classes, mais en accordant à cette notion un sens nouveau. En effet, cette utilisation spécifique du concept de stratégie invite justement à repenser la notion de lutte des classes, en redéfinissant à la fois la notion de classe et celle de lutte.

Il s'agira donc de se demander comment, alors que le concept de stratégie renvoie traditionnellement au calcul conscient d'un sujet en vue d'une fin, une telle notion a-t-elle pu être utilisée afin de dépasser l'idée selon laquelle il existerait des sujets ou des groupes sociaux transparents à eux-mêmes et dotés d'une intentionnalité univoque, et en quoi une telle redéfinition de la notion de stratégie conduit à repenser les rapports conflictuels entre les différents groupes sociaux et, partant, de repenser l'idée marxiste de lutte des classes.

Afin de répondre à cette question il conviendra, dans un premier temps, de tenter de comprendre ce qu'il faut entendre par stratégie de pouvoir dans le cadre foucauldien et dans le cadre bourdieusien. Pour ce faire, il sera nécessaire de revenir sur la conception foucauldienne du dispositif puisque Foucault définit le dispositif de pouvoir par sa fonction stratégique, le but d'un dispositif étant de structurer le champ d'action d'autres personnes. Mais il sera aussi nécessaire d'analyser le

concept bourdieusien de stratégie à l'aune de l'idée de reproduction sociale. En effet, de la sorte, la stratégie apparaît bien comme une stratégie de pouvoir, dans la mesure où, par les stratégies de reproduction sociale, les individus visent à maintenir ou à améliorer leur situation sociale. Cependant la différence entre une stratégie visant à avoir un pouvoir sur quelqu'un et une stratégie visant à conserver une possibilité pour soi, nous obligera à distinguer Foucault et Bourdieu. Ainsi, il s'agira d'affirmer que, si tous deux ont pour objet les stratégies de pouvoir, Foucault s'intéresse aux stratégies visant à disposer des individus tandis que Bourdieu s'intéresse au caractère « disposé » des individus mettant en œuvre des stratégies. Un tel éclaircissement général de l'approche foucauldienne d'une part, et bourdieusienne d'autre part, nous conduira dans un second temps à analyser le caractère spécifique du type de rationalité à l'œuvre, selon ces deux auteurs, dans les stratégies individuelles et collectives. Ainsi, il s'agira de montrer que, pour Foucault, les stratégies naissent de manière fortuite et multiple et que pour Bourdieu, elles sont potentiellement inconscientes, involontaires et spontanées. Pour autant, il s'agit tout de même de redonner un rôle à l'acteur individuel, en affirmant que les structures sociales sont le résultat de stratégies et ne se reproduisent donc pas d'elles-mêmes. Or, il sera nécessaire dans un dernier temps de souligner que c'est parce que ces deux auteurs définissent la rationalité à l'œuvre dans les stratégies de cette façon si spécifique, et qu'ils donnent à la lecture en termes de stratégie une telle prédominance, que leur « point de vue stratégique » reflète les ambiguïtés de leur rapport au marxisme. Ainsi, il s'agira de montrer que Foucault et Bourdieu pensent les stratégies de pouvoir à l'œuvre dans le monde sociale, d'une manière ni subjectiviste ni mécaniste, afin de repenser les rapports de forces existant dans le monde social et les formes de lutte.

I. Analyser les stratégies de pouvoir à l'œuvre dans le monde social

Il est nécessaire de saisir quels sont les usages bourdieusien et foucauldien du concept de stratégie. Tous deux pensent les stratégies de pouvoir, c'est-à-dire les stratégies par lesquelles un individu, un groupe ou une institution cherche à conserver ou accroître son pouvoir sur un tiers ou encore à maintenir ou améliorer sa situation dans le jeu social. Il sera donc nécessaire de revenir sur la notion foucauldienne de dispositif dans la mesure où celle-ci permet de comprendre à quel niveau, entre quels individus et selon quelles modalités, des stratégies sont mises en place selon Foucault. Quand à Bourdieu, c'est la notion de reproduction sociale qui nous permettra de comprendre les formes que prennent les stratégies individuelles et leurs objectifs. Cet éclairage nous permettra ainsi, dans un second temps, de comprendre les différences et similitudes dans l'usage bourdieusien et foucauldien du concept de stratégie, ce qui permettra de révéler plus généralement les proximités et écarts existants entre ces deux manières d'envisager les rapports sociaux.

A. Conserver ou accroître son pouvoir, maintenir ou améliorer sa situation dans le jeu social

1. Foucault et les dispositifs de pouvoir

a. Dimension stratégique du dispositif de pouvoir

Dans le cadre foucauldien, la notion de stratégie apparaît étroitement liée à celle de dispositif. Afin de comprendre ce qu'est une stratégie pour Foucault, quels en sont les acteurs et les objectifs, il convient donc de revenir d'abord sur la notion de dispositif. Foucault propose un éclaircissement de cette notion dans l'entretien

édité dans les *Dits et Ecrits* sous le titre « Le jeu de Michel Foucault ». Ainsi, il fournit une liste non exhaustive d'exemples de dispositifs, ce qui permet de comprendre le sens de ce concept :

« Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques... »⁶

De ce fait, aussi bien des institutions telles que la prison, que Foucault analyse dans *Surveiller et Punir*, que des propositions philosophiques telles que les théories de la souveraineté auxquelles Foucault fait régulièrement référence, sont des dispositifs. Il est donc nécessaire de se demander quel est le lien entre ces différents éléments hétérogènes. Qu'est-ce qui justifie une même qualification ?

Or, c'est leur dimension stratégique qui fait de ces différents éléments des dispositifs. Ainsi, Foucault écrit dans la suite de ce texte :

« par dispositif, j'entends une sorte – disons – de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. Cela a pu être, par exemple, la résorption d'une masse de population flottante qu'une société à économie de type essentiellement mercantiliste trouvait encombrante : il y a eu là un impératif stratégique, jouant comme matrice d'un dispositif, qui est devenu peu à peu le dispositif de contrôle-assujettissement de la folie... »⁷

Le dispositif se définit donc par sa dimension stratégique. Le concept de dispositif permet à Foucault de regrouper sous un même concept un ensemble d'éléments hétérogènes afin de souligner leur dimension stratégique. A différentes échelles se trouvent des dispositifs qui ont une visée stratégique, c'est-à-dire qui visent, comme l'indique Foucault dans la suite de ce passage, à produire une « certaine

⁶ Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p.299.

⁷ *Idem.*

manipulation des rapports de forces [...] soit pour les développer dans telle direction, soit pour les bloquer, ou pour les stabiliser, les utiliser »⁸. Il s'agit donc d'affirmer qu'il existe dans le monde social des groupes antagonistes qui cherchent chacun à accroître leur pouvoir et qui, de ce fait, mettent en place des dispositifs visant à faire évoluer, dans un sens ou dans un autre, les rapports de forces. Ainsi, pour reprendre l'exemple que Foucault développe dans ce passage, dans une société de type mercantiliste, c'est-à-dire dans une société régie par un certain type de rationalité, celui de la rentabilité et de la croissance économique, il existe un impératif stratégique à assujettir les populations improductives et coûteuses pour la société. Il y a donc un but – celui de réduire le coût que représente cette masse de population – et pour atteindre cet objectif, des moyens tel que l'enfermement sont mis en œuvre ; il s'agit donc bien d'un dispositif de pouvoir à visée stratégique. Mais, comme le montre un autre exemple, celui des cités ouvrières, chaque dispositif peut articuler plusieurs types d'éléments (des discours, des incitations, des mesures économiques ou sociales...) et être mis en œuvre par une multiplicité d'acteurs. Ainsi, lorsque dans la deuxième moitié du XIXe siècle, on a voulu dans une perspective de rentabilité économique fixer les populations ouvrières près de leur lieu de travail, on a construit des logements, bien-sûr, mais se sont articulés à cela des discours et des incitations visant à favoriser le mariage ou la scolarisation des enfants par exemple. A travers ces différents types d'éléments, c'est une stratégie globale qui se dessine, au moyen d'un pouvoir sur autrui, un objectif est donc atteint.

⁸ *Ibid*, p. 300.

Le concept de dispositif permet donc de comprendre l'usage foucauldien de la notion de stratégie. Il faut entendre, par stratégie, une certaine manière de faire évoluer le rapport de forces en sa faveur par la production d'un dispositif permettant d'exercer un pouvoir sur quelqu'un. En ce sens toute stratégie est donc bien une stratégie de pouvoir. Il est néanmoins nécessaire de préciser maintenant, ce que peut vouloir dire « avoir un pouvoir sur quelqu'un » afin de comprendre plus précisément la fonction précise des stratégies pour Foucault.

b. Le pouvoir comme « action sur une action »

Il est donc nécessaire de revenir sur la conception foucauldienne des rapports sociaux, entendus comme rapports de pouvoir. Or, dans l'article « Le sujet et le pouvoir », Foucault définit les relations de pouvoir et indique que l'exercice du pouvoir est un « mode d'action qui n'agit pas directement et immédiatement sur les autres, mais qui agit sur leurs actions propres »⁹. En effet, mettre en place un dispositif permet de disposer des individualités en vue d'une fin. Or disposer, c'est littéralement agencer des choses, les mettre en ordre. Disposer des individualités en vue d'une fin signifie mettre des individus dans l'état de faire quelque chose. Il s'agit de faire faire et donc d'agir sur le champ d'action des autres en les incitant à se comporter d'une certaine manière qui est utile à la personne qui met en place le dispositif. C'est pourquoi Foucault écrit :

« il [l'exercice du pouvoir] opère sur le champ de possibilité où vient s'inscrire le comportement des sujets agissants : il incite, il induit, il détourne, il facilite ou rend plus difficile, il élargit ou il limite, il rend plus ou moins probable »¹⁰

⁹ Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p.1055.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1056.

En effet, pour reprendre l'exemple précédemment proposé de la cité ouvrière, il s'agit de fournir un cadre, un champ de possibilité restreint, aux actions et stratégies des autres, par le biais notamment de mesures incitatives.

Il y a donc deux éléments essentiels dans l'idée de dispositif et donc dans l'idée d'un pouvoir qui est « une action sur une action ». D'une part, l'idée qu'il s'agit d'utiliser quelqu'un en vue d'une fin qui nous est propre, et d'autre part l'idée que la liberté de l'autre est maintenue et que le dispositif prend appui sur la liberté de la personne disposée. Il convient donc de revenir sur ces deux points séparément, afin de comprendre leur importance. Premièrement, il convient d'analyser en quel sens il s'agit d'user de la personne, de l'utiliser. Cela se manifeste particulièrement à propos des mécanismes disciplinaires que Foucault analyse dans *Surveiller et Punir*. En effet, les disciplines sont, selon l'analyse de Foucault, des méthodes qui apparaissent au cours du XVIIe et du XVIIIe siècle dans plusieurs domaines (militaire, carcéral, scolaire par exemple) et qui « assurent l'assujettissement constant des forces [du corps] et leur imposent un rapport de docilité-utilité »¹¹. Or, Foucault écrit à propos du pouvoir disciplinaire :

« [Il] a pour fonction majeure de "dresser" ; ou sans doute, de dresser pour mieux prélever et soutirer davantage. Il n'enchaîne pas les forces pour les réduire ; il cherche à les lier de manière, tout ensemble, à les multiplier et à les utiliser. [...] La discipline "fabrique" des individus ; elle est la technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice.»¹²

On comprend donc bien, à partir de cette affirmation, en quel sens les dispositifs de pouvoir que sont les disciplines visent à disposer des individus. Il s'agit, en effet, de tirer parti d'eux en les dressant, d'une part, individuellement et en les agençant, d'autre part, collectivement, de façon à ce que l'ensemble soit utile à l'entité

¹¹ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll « tel », Paris, 1975, p. 161.

¹² *Ibid.*, p. 200.

disposant. Par le biais d'exercices, les corps sont rendus plus dociles et en ce sens ils sont dressés et, d'autre part, les individualités sont organisées, et c'est la raison pour laquelle des individus peuvent être rendus utiles et devenir ainsi une force militaire ou une force productive par exemple.

Néanmoins, l'exemple des disciplines ne permet pas aisément de comprendre dans quelle mesure la liberté de l'individu disposé est maintenue dans et par le dispositif, ce qui constitue le deuxième point principal de notre analyse. Cela apparaît de manière plus éclatante dans les écrits postérieurs à *Surveiller et Punir*, et notamment dans le cours de l'année 1977-1978, dans lequel Foucault entame l'élaboration de la notion de gouvernementalité. En effet, comme l'indique Foucault dans la suite de l'article « Le sujet et le pouvoir », si le pouvoir est « une action sur une action », alors il est « une conduite des conduites ». Disposer, en effet, c'est aussi conduire, c'est-à-dire mener les autres, les diriger. Or, mener ce n'est pas simplement exercer une coercition, c'est, au contraire, « chercher à agir sur les possibilités d'actions d'autres individus »¹³. Pour qu'il y ait gouvernement, il faut donc que la liberté de l'individu soit maintenue puisqu'il faut qu'il subsiste une possibilité d'action sur laquelle le pouvoir va justement agir. Gouverner, que ce soit à l'échelle d'un état, d'une famille, d'un rapport entre un maître et un élève, c'est donc « structurer le champ d'action éventuel des autres »¹⁴. Dans *Sécurité, Territoire, Population*, Foucault indique que gouverner, c'est disposer des choses pour une fin, et il montre la spécificité de cette idée en montrant en quoi la notion de gouvernement se distingue, ce faisant, de la notion de souveraineté. Ainsi, il écrit :

¹³ Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p.1056.

¹⁴ *Idem.*

« là [par le gouvernement] il ne s'agit pas d'imposer une loi aux hommes, il s'agit de disposer des choses, c'est-à-dire d'utiliser plutôt des tactiques que des lois, ou d'utiliser au maximum des lois comme des tactiques ; faire en sorte, par un certain nombre de moyens, que telle ou telle fin puisse être atteinte. [...] La fin du gouvernement est dans les choses qu'il dirige »¹⁵

C'est donc le même processus qui est à l'œuvre dans les disciplines et dans le gouvernement, même si gouvernement et discipline renvoient à deux modes d'action distincts, ayant des objets distincts. Néanmoins, il s'agit toujours de disposer des individualités en vue d'une fin et donc d'agir sur une action, de faire faire. Or, comme le montre Foucault, alors que dans l'idée de souveraineté il s'agit de dire non au désir de l'individu, gouverner c'est dire oui au désir de l'individu. Cette notion de désir permet parfaitement d'éclairer la place de la liberté de l'individu disposé. Il s'agit en effet, comme l'écrit Foucault, de le « laisser jouer [...] dans une certaine limite »¹⁶ car ce faisant, il produira de lui-même l'intérêt collectif. Ainsi, Foucault compare, dans la leçon précédente, l'analyse mercantiliste et l'analyse physiocratique des fonctionnements du marché des grains, et montre comment l'analyse physiocratique a su justement ajuster ses réglementations à l'action même des individus, à leur comportement économique et a cherché non pas à interdire leur orientation naturelle, mais à composer avec et à l'orienter¹⁷. Cette analyse témoigne bien du fait que gouverner une conduite, ou agir sur une action, suppose de composer avec la liberté de l'individu à disposer, c'est-à-dire non pas de supprimer celle-ci, mais au contraire de s'en servir. C'est pourquoi Foucault affirme dans « Le sujet et le pouvoir » :

« Le pouvoir ne s'exerce que sur des "sujets libres", et en tant qu'ils sont "libres" – entendons par là des sujets individuels ou collectifs qui ont

¹⁵ Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, pp. 102-103.

¹⁶ *Ibid.*, p.75.

¹⁷ *Ibid.*, p.42.

devant eux un champ de possibilité où plusieurs conduites, plusieurs réactions et divers modes de comportement peuvent prendre place. »¹⁸

Le pouvoir, entendu comme action sur une action, a donc pour caractéristique principale d'user des autres tout en maintenant leur liberté.

Mais qu'apporte cette analyse du pouvoir, entendu comme action sur une action, à notre affirmation selon laquelle toute stratégie, pour Foucault, est une stratégie de pouvoir ? Il s'agit de souligner que le pouvoir, étant une action sur une action, une stratégie de pouvoir vise à restreindre le champ de stratégie des autres. En effet, il s'agit, par une stratégie, de mettre en œuvre des moyens en vue d'une fin. Or, si la fin est de s'assurer à la fois la docilité et l'utilité des individus, alors la stratégie est d'agir sur leur champ d'action. En agissant sur leur champ d'action, l'espace de stratégie de l'individu disposé est, lui, restreint. Il convient donc de comparer cette définition de la stratégie de pouvoir à celle qui semble s'élaborer dans les textes bourdieusiens.

2. Bourdieu et les stratégies de reproduction sociale

a. Dimension stratégique de la reproduction sociale

Il est possible d'affirmer que, pour Bourdieu aussi, toute stratégie est une stratégie de pouvoir, dans la mesure où il s'agit, par elle, de maintenir ou d'améliorer sa situation dans le jeu social. C'est, en effet, en ce sens qu'il faut entendre l'idée selon laquelle la reproduction sociale s'effectue par le biais de stratégies individuelles ou familiales. Ainsi Bourdieu défini-t-il les stratégies de reproduction, dans *La distinction*, comme :

¹⁸ Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p.1056.

« [Un] ensemble de pratiques phénoménalement très différentes par lesquelles les individus ou les familles tendent, inconsciemment et consciemment, à conserver ou à augmenter leur patrimoine et, corrélativement, à maintenir ou améliorer leur position dans la structure des rapports de classe »¹⁹

Ces stratégies de reproduction peuvent donc être multiples. Il peut s'agir, en effet, de stratégies matrimoniales, de stratégies éducatives ou professionnelles. Dans tous les domaines de l'existence et de la vie sociale, les individus peuvent être conduits à mettre en œuvre des stratégies afin de conserver ou d'améliorer leur position et ces différentes stratégies s'articulent et se combinent²⁰. Les stratégies apparaissent donc, une nouvelle fois, comme c'est le cas dans le cadre de l'analyse foucauldienne du concept de dispositif, comme une manière de faire jouer en sa faveur les rapports de forces. Cela est d'ailleurs confirmé par la suite de ce passage dans lequel Bourdieu indique :

« ces stratégies dépendent premièrement du volume et de la structure du capital à reproduire [...] et deuxièmement de l'état, lui-même fonction de l'état du rapport de forces entre les classes, du système des instruments de reproduction, institutionnalisés ou non »²¹

Ainsi, les stratégies, qu'elles soient individuelles ou familiales, dépendent, d'une part, « de la structure du capital à reproduire », c'est-à-dire de ce que l'individu ou la famille possède économiquement, culturellement et symboliquement et, d'autre part, des possibilités d'actions de la personne considérée – qui dépendent elles-mêmes des moyens étant à sa disposition pour arriver à ses fins et donc de sa place dans la structure sociale. Mais, afin de comprendre plus amplement cela, il est nécessaire de prendre un exemple. Or, l'analyse bourdieusienne des stratégies matrimoniales paraît particulièrement éclairante à cet égard.

¹⁹ Pierre Bourdieu, *La distinction*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », 1979, p. 145.

²⁰ Cf. Pierre Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°105, 1994.

²¹ Pierre Bourdieu, *La distinction*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », 1979, p. 145.

Ces stratégies matrimoniales ont pour objectif, comme l'écrit Bourdieu dans l'article « Stratégies de reproduction et modes de domination », « d'assurer la reproduction biologique du groupe sans menacer sa reproduction sociale par la mésalliance et de pourvoir, par l'alliance avec un groupe au moins équivalent sous tous les rapports socialement pertinents, à l'entretien du capital social »²². En ce sens, les stratégies matrimoniales ont deux objectifs principaux, à savoir d'une part, la reproduction biologique, et d'autre part l'objectif de maintenir, voire d'accroître, sa position sociale et de conserver ou d'accroître son capital économique, symbolique et surtout social. Ainsi, Bourdieu analyse les stratégies matrimoniales dans le Béarn en indiquant qu'il convient, par exemple, de ne pas se marier « trop haut ni trop bas », pour des raisons de profits à la fois matériel mais aussi symbolique. En effet, comme le souligne Bourdieu, un mariage « trop haut » impliquerait, d'une part, un risque de devoir restituer l'*adot* mais menacerait, de plus, la place de l'homme dans la structure des relations de pouvoir domestique. A l'inverse, un mariage « trop bas » impliquerait un profit matériel plus faible, mais aussi un risque de déshonneur. Il convient donc de mettre en place la stratégie qui permet de maximiser les profits à la fois économiques et symboliques et ainsi de conserver ou d'accroître les privilèges de la lignée. De plus, il est nécessaire de concevoir chaque mariage d'une famille comme lié aux autres. En effet, comme le souligne Bourdieu, « le mariage de chacun des enfants représente pour une famille l'équivalent d'un coup dans une partie de carte »²³. Or, s'il s'agit de défendre les intérêts de la lignée par l'ensemble des mariages, alors le nombre d'enfants détermine la stratégie globale d'une famille, et de ce fait les enjeux ne sont pas les

²² Pierre Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 105, décembre 1994, p. 6.

²³ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1980, p. 250.

mêmes lorsqu'il s'agit, par exemple, du mariage de l'aîné – d'autant plus s'il existe, comme c'est le cas dans la société béarnaise, un droit d'aînesse – ou de celui du cadet. Ce qui implique aussi, par ailleurs, que tous les individus d'une famille n'aient pas non plus le même intérêt à la stratégie globale de la famille.

De ce fait, même si peuvent s'instaurer des traditions comme celle du droit d'aînesse, il convient – et c'est bien tout l'enjeu de l'analyse bourdieusienne, nous y reviendrons – de ne pas considérer les actions de ces acteurs comme une simple obéissance à une règle sous peine de rater la dimension stratégique qui est un aspect fondamental de ces pratiques et de la pratique en général. En effet, l'exemple des stratégies matrimoniales nous indique bien que ce dont il est question, c'est de stratégies et plus précisément de stratégies de pouvoir, puisque, comme l'écrit Bourdieu, de telles stratégies sont mises en œuvre « pour transmettre à la génération suivante, maintenus ou augmentés, les pouvoirs et les privilèges hérités »²⁴. En ce sens, il s'agit simplement d'une manière de persévérer dans son état. C'est pourquoi Bourdieu écrit dans *Raisons pratiques* :

« Les familles sont des corps (*corporate bodies*) animés d'une sorte de *conatus*, au sens de Spinoza, c'est-à-dire d'une tendance à perpétuer leur être social, avec tous ses pouvoirs et ses privilèges, qui est au principe des *stratégies de reproduction*... »²⁵

Il s'agit donc de stratégies de pouvoir par lesquelles les individus ou les familles cherchent à conserver ou améliorer leur situation. C'est pourquoi il convient, comme nous l'avons fait pour Foucault, de comprendre plus précisément la conception bourdieusienne du pouvoir.

²⁴ *Ibid.*, p. 270.

²⁵ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Point, coll. « Seuil », Paris, 1994, p. 39.

b. Le pouvoir comme hégémonie dans un champ

La conception bourdieusienne des rapports de pouvoir paraît en effet se distinguer de la conception foucaldienne. En effet, nous avons affirmé que le pouvoir, pour Foucault, était « une action sur une action ». En ce sens le pouvoir se définit, dans la pensée foucaldienne, par le fait qu'il s'exerce, et plus encore, par le fait qu'il s'exerce sur quelqu'un. Or, il ne semble pas qu'il en soit de même dans la pensée bourdieusienne. En effet, si, par les stratégies qu'ils mettent en place, les individus ou les groupes cherchent à maintenir ou améliorer leur situation sociale, cela ne semble pas en premier lieu passer par le fait d'exercer un pouvoir *sur* quelqu'un. Il semble plutôt s'agir, comme nous l'avons souligné, d'utiliser les moyens, institutionnels ou non, mis à leur disposition pour maintenir leur position dans le jeu social. Ainsi, les familles mettent en place des stratégies éducatives en faisant en sorte, par exemple, de se retrouver dans les institutions scolaires les plus valorisés et utilisent donc des éléments institutionnels existants afin de conserver leur place dans la structure sociale. Ce faisant, ils n'agissent pas directement sur d'autres individus qui ne pâtissent que de l'ensemble des stratégies individuelles dans lesquels et par lesquels les rapports de forces se reproduisent.

A cet égard, une distinction est néanmoins importante. En effet, Bourdieu indique, notamment dans le chapitre du *Sens pratique* consacré aux modes de domination, qu'il est nécessaire de distinguer les sociétés dans lesquelles un rapport de domination d'une personne sur l'autre est nécessaire et oblige à une forme de violence directe et celles dans lesquelles, il est possible, comme l'écrit Bourdieu, « de laisser faire le système » pour en récolter les bénéfices²⁶. En effet, selon

²⁶ Pierre Bourdieu, *Sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1994, p. 223. Nous faisons ici le choix de centrer notre analyse sur l'affirmation selon laquelle dans les

Bourdieu, dans les sociétés capitalistes, les individus n'ont pas à exercer une domination sur un tiers, car les institutions leur garantissent une domination qu'ils n'ont pas à entretenir quotidiennement. Ainsi, Bourdieu analyse de quelle façon les titres scolaires garantissent à des individus différents un même statut et garantissent donc à l'ensemble de ces individus une certaine position sociale et donc une certaine place dans le rapport de forces. C'est pourquoi Bourdieu écrit :

« L'objectivation dans des institutions garantit la permanence et la cumulativité des acquis tant matériels que symboliques, qui peuvent subsister sans que les agents aient à les recréer continûment et intégralement par une action expresse »²⁷

Le pouvoir apparaît donc comme une certaine manière d'exercer une domination soit de manière directe, soit par le biais d'institutions et de mécanismes qui objectivent le rapport de forces. En ce sens, avoir du pouvoir dans une société aux mécanismes objectivés et institutionnalisés revient à avoir une maîtrise de ces mécanismes. Ce qui repose, comme l'indique Bourdieu, sur l'existence de champs autonomes dont une maîtrise est possible. Ainsi, Bourdieu ajoute :

« Paradoxalement, c'est l'existence de champs relativement autonomes, fonctionnant selon des mécanismes rigoureux et capables d'imposer aux agents leur nécessité, qui fait que les détenteurs des moyens de maîtriser ces mécanismes et de s'appropriier les profits matériels ou symboliques produits par leur fonctionnement peuvent *faire l'économie* des stratégies orientées expressément et directement vers la domination des personnes. »²⁸

Afin d'éclairer la conception bourdieusienne du pouvoir il est donc désormais nécessaire d'analyser la notion de champ. Bourdieu définit le champ comme « un ensemble d'agents attachés à des positions [...] unis par des relations objectives de

sociétés capitalistes, la domination passe par des mécanismes objectivés et institutionnalisés, plutôt que sur l'affirmation corrélatrice qu'il existe des sociétés dans lesquelles la domination passe par un rapport de personne à personne et sur l'opposition de ces deux modes de domination. Une telle analyse, aboutissant à la distinction de différents types de société paraît en effet discutable et supposerait à elle seule une analyse anthropologique extérieure à notre sujet.

²⁷ *Ibid.*, p. 225.

²⁸ *Ibid.*, p. 226.

concurrence ou de lutte »²⁹. Tout champ est donc à la fois un champ de forces et un champ de luttes. En effet, chaque agent étant inégalement situé dans la structure de champ et inégalement doté en capital, le champ définit des rapports de forces. De plus, puisque les agents sont conduits à investir ce champ et donc à mettre en place des stratégies afin de dominer dans ce champ ou simplement d'y occuper une position supérieure, il s'agit aussi d'un champ de luttes. Ainsi en est-il d'un individu qui chercherait par exemple à se faire éditer, de manière à conquérir du pouvoir et du prestige dans le champ littéraire. Les individus s'appuient donc sur des mécanismes institutionnalisés – en l'occurrence pour le champ littéraire sur la structure et le fonctionnement du marché de l'édition. En ce sens, une maîtrise des mécanismes est le moyen par lequel les individus peuvent tenter d'améliorer leur situation dans un champ social. C'est pourquoi avoir du pouvoir reviendrait à occuper une position hégémonique dans un champ donné.

Il convient dès lors de se demander dans quelle mesure cette approche est si distincte de l'analyse de Foucault. En effet, nous avons défini le dispositif comme ce par quoi un individu peut structurer le champ d'action possible d'un autre individu. Dès lors, le pouvoir, dans le cadre foucauldien, paraît défini par le fait qu'il s'exerce *sur* des individualités. A l'inverse, Bourdieu souligne le caractère institutionnalisé et objectivé des rapports de forces dans les sociétés modernes et capitalistes. Toutefois, il conviendra de se demander si l'écart est si grand sur ce point, dans la mesure où la notion de dispositif ne paraît pas renvoyer précisément à un sujet. Au contraire, Foucault insiste sur la dimension désubjectivée des dispositifs de pouvoir. En ce sens, dans le cadre de la pensée foucauldienne aussi, le

²⁹ « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, 2013, p. 30.

rapport de forces semble se construire dans des rapports institutionnalisés plus que dans l'exercice d'une domination directe et spécifique sur un individu. De plus, comme Bourdieu, l'indique, si la domination passe par le fait de maîtriser les mécanismes d'un champ, cette maîtrise confère un pouvoir sur les personnes de ce champ³⁰. En ce sens, maîtrise des mécanismes institutionnalisés et domination exercé sur des individualités ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. La différence tient donc plutôt au fait que Foucault cherche à saisir les instances de pouvoir dans leur dimension « disposante » – c'est-à-dire en tant qu'elles ont un effet sur des individus dominés – alors que Bourdieu se centre plutôt sur les moteurs de l'action stratégique. En effet, il s'agit dans le cadre bourdieusien de s'intéresser à ce qui conduit les individus à mettre en place des stratégies. Ce que souligne Bourdieu, c'est le caractère « disposé » des individus, c'est le fait que l'habitus – système de dispositions acquises – détermine les stratégies individuelles et familiales. Tous les deux accordent donc une part importante de leur analyse aux manières dont l'action est déterminée par une certaine incorporation, soit en s'intéressant aux structures de pouvoirs qui « conduisent la conduite » et par là déterminent l'action, soit en s'intéressant à la dépendance existant entre la position sociale de l'individu et les stratégies qu'il met en place. Toutefois, il est nécessaire de préciser cette ressemblance pour en saisir les limites. C'est pourquoi il convient d'analyser, dans un premier temps, la place de la notion d'incorporation dans ces deux pensées, afin de déterminer dans un second temps, les limites de cette convergence.

³⁰ Ainsi dans *Science de la science et réflexivité*, Bourdieu indique : « la maîtrise d'une quantité (donc d'une part) importante de capital confère un pouvoir sur le champ, donc sur les agents moins dotés (relativement) en capital (et sur le droit d'entrée dans le champ) et commande la distribution des chances de profit » (Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Cours au collège de France (2000-2001), éd. Raisons d'agir, Paris, 2001, p. 70, nous soulignons).

B. Disposer et « être disposé »

1. Dispositifs et dispositions acquises, le rôle de l'incorporation

a. L'exemple des disciplines : rendre docile et rendre utile

Si Bourdieu et Foucault pensent tous deux la manière dont l'incorporation est ce qui permet de disposer des individus, c'est néanmoins en des sens différents. Ainsi, Foucault développe principalement l'idée d'une incorporation disposante lorsqu'il analyse le développement des disciplines dans *Surveiller et Punir*. En effet, les disciplines s'appuient, selon ses termes, sur une certaine « économie politique du corps »³¹, et plus précisément sur une certaine incorporation du pouvoir. Elles se définissent par le fait qu'elles s'appliquent au corps. Ainsi Foucault écrit :

« Ces méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces et leur imposent un rapport de docilité-utilité, c'est cela qu'on peut appeler les "disciplines". »³²

Si le pouvoir s'exerce sur quelqu'un, il s'exerce donc avant tout sur un corps et c'est en ce sens qu'il peut représenter une utilité pour la personne qui exerce ce pouvoir. En effet comme l'indique Foucault dans ce passage, il s'agit d'imposer au corps « un rapport de docilité-utilité » et donc de rendre docile pour rendre utile ; comme Foucault l'écrit « le corps ne devient force utile que s'il est à la fois le corps productif et corps assujetti »³³. C'est pourquoi il convient de comprendre plus précisément comment s'assurer de cette docilité sans laquelle le dispositif ne peut tirer une utilité des individus disposés et se demander ce qu'est l'incorporation qui assure la docilité des individus.

³¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, p. 33.

³² *Ibid.*, p. 161.

³³ *Ibid.*, p. 34.

En effet, l'incorporation occupe une place primordiale dans le fonctionnement du dispositif ; tout dispositif, en tant qu'il vise à structurer le comportement d'un individu, s'appuie sur une incorporation c'est-à-dire sur le fait d'inscrire des principes et des pratiques dans le corps même. C'est en vertu de cette incorporation que l'action peut être faite par l'individu disposé, spontanément et de manière non-réflexive, ce qui permet au dispositif de fonctionner d'autant mieux.

Ainsi, Foucault indique :

« ce qu'on essaie de reconstituer [...] c'est le sujet obéissant, l'individu, assujéti à des habitudes, des règles, des ordres, une autorité qui s'exerce continûment autour de lui et sur lui, et qu'il doit laisser fonctionner automatiquement en lui. »³⁴

Il s'agit donc bien de parvenir à incorporer des pratiques de manière à ce qu'elles, comme l'indique Foucault, « fonctionnent automatiquement » dans la personne. Automatiquement, c'est-à-dire comme il l'indique ailleurs, « sans avoir à être relayé par la représentation des sujets », sans avoir à être « intériorisé dans la conscience »³⁵. Foucault distingue ainsi l'intériorisation de l'incorporation, l'intériorisant renvoyant, dans cette acception, au fait d'assimiler des principes ou des pratiques extérieurs par l'esprit de manière consciente alors que l'incorporation désigne une manière d'assimiler des principes ou des pratiques en deçà de toute conscience.

On peut néanmoins se demander de quelle façon une telle incorporation peut être produite. En premier lieu, il est nécessaire à cet égard de souligner que la manière d'inculquer au corps des pratiques n'est pas nécessairement violente. Comme l'indique Foucault, cela ne passe pas nécessairement par « des châtiments

³⁴ *Ibid.*, p. 152.

³⁵ Michel Foucault, « Les rapports de pouvoirs passent à l'intérieur des corps », *Dits et Ecrits II.*, éd. Gallimard, coll. «Quarto», Paris, 2001.

violents ou sanglants », mais peut aussi passer par des « méthodes douces qui enferment ou corrigent »³⁶. L'important n'est pas la violence faite au corps, mais que les principes et pratiques soient assimilés. De plus, dans la mesure où le but n'est pas que cela soit inculqué de manière consciente dans l'esprit des individus mais au contraire dans leur corps même, cela ne passe pas par une éducation, mais plutôt par un dressage. Comme l'écrit Foucault à propos de l'idée d'une pénalité correctrice :

« [Les] instruments utilisés, ce ne sont plus des jeux de représentation qu'on renforce et qu'on fait circuler ; mais des formes de coercition, des schémas de contrainte appliqués et répétés. Des exercices, non des signes : horaires, emplois du temps, mouvements obligatoires, activités régulières, méditation solitaire, travail en commun, silence, application, respect, bonnes habitudes. »³⁷

Il s'agit donc de produire une habitude par la répétition d'exercices, de manière à ce que le mouvement et l'enchaînement des mouvements deviennent réflexes, et qu'ainsi l'action que l'on souhaite faire faire à l'individu disposé se fasse spontanément.

Que ce soit dans le champ pénal ou dans celui scolaire, par exemple, les dispositifs disciplinaires s'appuient donc sur une incorporation. En ce sens une stratégie de pouvoir, en tant qu'elle est une action sur une action, est une stratégie en vue d'un pouvoir qui s'obtient en faisant faire et donc par le fait de pouvoir produire une certaine incorporation. Ainsi, la notion d'incorporation permet de comprendre de manière plus précise en quel sens une stratégie est une manière de disposer et donc de produire des conditionnements. Or, les notions de conditionnement et d'incorporation sont aussi fondamentales dans la pensée bourdieusienne et plus précisément dans sa manière de concevoir les stratégies à

³⁶ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, p. 33.

³⁷ *Ibid.*, p. 152.

l'œuvre dans le monde social. C'est pourquoi il convient de comprendre en quel sens, dans le cadre bourdieusien, la pensée en termes de stratégies s'articule à une pensée du conditionnement.

b. L'habitus comme incorporation des structures objectives

Nous avons souligné que pour Bourdieu, les stratégies mises en œuvre par les individus ou par les familles dépendent de la structure du capital à reproduire et de la position de l'individu ou du groupe dans le jeu social. En ce sens, elles sont conditionnées. Il convient toutefois de préciser cette affirmation en indiquant la fonction de l'habitus dans la détermination de la stratégie à adopter. Bourdieu définit l'habitus dans *Le sens pratique* comme :

« [des] systèmes de *dispositions* durables et transposables, [des] structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations »³⁸

Ainsi, la notion d'habitus renvoie à l'idée d'une seconde nature qui se crée par apprentissage social. Or, dans la mesure où il s'agit d'un apprentissage social, cela implique que les perceptions du monde et les manières d'agir d'une personne soient conditionnées par le capital et la position sociale de la personne. C'est ce qui conduit celle-ci à agir spontanément d'une manière adéquate à sa position sociale, retraduisant, comme l'écrit Bourdieu, « les caractéristiques [...] d'une position, en un style de vie unitaire »³⁹. En ce sens l'habitus renvoie bien à la notion de disposition, puisqu'il s'agit de désigner, par le terme d'habitus, l'ensemble des

³⁸ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1980, p. 88.

³⁹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Point, coll. Seuil, Paris, 1994, p. 23.

principes et des goûts articulés entre eux et formant de ce fait un système structuré qui détermine notre perception du monde.

Or, la notion d'habitus renvoie à l'idée d'une incorporation dans la mesure où l'ensemble de ces dispositions acquises, qui rendent l'individu spontanément plus enclin à percevoir ou agir d'une manière spécifique, est incorporé et c'est la raison pour laquelle il peut d'autant mieux disposer l'individu, l'incliner à quelque chose, sans même qu'il en soit conscient. Ainsi, Bourdieu indique que « les structures cognitives ne sont pas des formes de la conscience, mais des dispositions du corps »⁴⁰. En ce sens, si les individus situés de manière défavorable dans le rapport de forces tendent par leur stratégie à reproduire cette situation, ce n'est pas le produit d'une idéologie dont ils devraient prendre conscience, puisque cela, comme l'indique Bourdieu, n'est pas à « situer dans l'ordre des représentations », mais « dans l'ordre des *croyances*, c'est-à-dire au plus profond des dispositions corporelles »⁴¹. En ce sens, dans cette analyse, comme dans l'analyse de Foucault, l'assujettissement fonctionne d'autant mieux qu'il est corporel, et qu'il circonscrit le champ d'action envisageable pour l'individu en deçà de la conscience.

La dimension corporelle de cette inculcation est donc fondamentale. En effet, c'est en vertu de cette corporéité que l'action peut être automatique. Bourdieu insiste d'ailleurs, sur la dimension préreflexive de la corporéité, et sur l'importance d'enraciner des valeurs dans le corps-même, ainsi, il écrit :

« Tous les ordres sociaux tirent systématiquement parti de la disposition du corps et du langage à fonctionner comme dépôts de pensées différées, qui pourront être déclenchées à distance et à retardement, par le simple fait de replacer le corps dans une posture globale propre à *évoquer* les sentiments et les pensées qui lui sont associés »⁴²

⁴⁰ *Ibid.*, p. 126.

⁴¹ *Idem.*

⁴² Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p. 116.

Il s'agit d'affirmer que le conditionnement qui détermine les stratégies individuelles s'enracine dans le corps, et qu'en ce sens, comme dans le cas de l'analyse foucauldienne, les stratégies de pouvoir passent par le fait de disposer des individus, de telle sorte qu'automatiquement ils produisent l'action souhaitée, comme l'indique Bourdieu, « par le simple fait de replacer le corps dans une posture globale propre à évoquer les sentiments et les pensées qui lui sont associées ». Ainsi en est-il des « bonnes manières » qui, inculquées dans l'enfance, s'inscrivent dans le corps des individus d'une façon telle qu'ils sont incapables d'aller contre cette inculcation, car cette apprentissage n'a pas été réflexif, mais mimétique. Ce pourquoi les individus tendent à se comporter spontanément de la sorte, reproduisant ainsi une manière de faire, propre à un certain milieu social et pouvant, de ce fait, être au principe d'une exclusion. Toutefois, il est possible de se demander en quel sens le fait d'incorporer « les bonnes manières » puisse servir un certain ordre social. A cet égard l'affirmation bourdieusienne selon laquelle « les concessions de la *politesse*, [...] enferment toujours des concessions *politiques* »⁴³ est éclairante. Il s'agit d'affirmer que la correspondance des structures sociales aux structures mentales a une fonction politique. Autrement dit, le fait que les individus tendent à reproduire ou améliorer leur position sociale par la mise en œuvre de stratégies conditionnées par leur position sociale et le fait qu'il tendent à agir selon les principes et valeurs qu'ils ont incorporés conduit à une réaffirmation sans cesse renouvelée des principes et valeurs de l'ordre social et participe ainsi à la sauvegarde de celui-ci.

⁴³ *Idem.*

Il ressort de cette analyse que Bourdieu, comme Foucault, entend penser les conditionnements produits par une incorporation. Cependant, entre un dispositif visant à rendre docile un individu afin de tirer parti des forces de son corps et l'inculcation des règles qui conduisent les individus à se comporter telle que leur position l'implique, réaffirmant et reproduisant ainsi l'ordre social, il semble exister un écart fondamental dont il est nécessaire de rendre raison.

2. Acteurs des stratégies et principes de répartition du pouvoir dans le corps social

a. Stratégies de pouvoir et domination : à qui profitent les stratégies ?

Nous avons affirmé que Foucault entend éclairer les stratégies de pouvoir visant à structurer le champ d'action d'autres individus afin d'en tirer parti en s'intéressant à la dimension disposante des dispositifs de pouvoir ; alors que Bourdieu entend éclairer les principes et valeurs incorporés déterminant les stratégies de pouvoir d'individus qui, par leur stratégie, participent à la reproduction des structures sociales. Ainsi, comme l'écrit Certeau :

« Ce qui intéresse Bourdieu, c'est la genèse, le "mode de génération des pratiques". Non pas, comme Foucault ce qu'elles produisent, mais ce qui les produit. »⁴⁴

Cette affirmation, implique d'éclairer l'importance de l'incorporation dans la mesure où cet élément se trouve au croisement de ces deux analyses, résultat des pratiques pour Foucault et principe des pratiques pour Bourdieu. Il convient désormais, de souligner l'écart entre ces deux points de vue et plus précisément d'éclairer la question du rapport entre stratégie de pouvoir et exercice d'une domination. Or, il est possible de comprendre la domination comme la stabilisation

⁴⁴ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien I.*, éd. Folio, coll. « Essais », Paris, 1990, pp. 92-93.

du rapport de forces en faveur de certains⁴⁵. Il ne s'agit donc pas tant de comprendre si le pouvoir est exercé volontairement par certains sur d'autres, mais plutôt de comprendre dans quelle mesure une stabilisation est possible et qui œuvre par des stratégies pour la faire advenir et la maintenir.

Pour Foucault, les stratégies de pouvoir s'observent à partir des dispositifs. Comme cela a été montré dans un premier temps, le pouvoir obtenu par cette stratégie de pouvoir est le profit obtenu par l'assujettissement d'un autre individu et par l'utilisation qu'il rend possible de sa force. La stratégie de pouvoir tire donc son pouvoir des individus disposés. On peut dès lors se demander à qui ce pouvoir revient. Il est possible de supposer qu'il revient à ceux ayant mis en place le dispositif. Toutefois, comme cela a déjà été soulevé, Foucault insiste à maintes reprises, d'une part, sur la dimension désubjectivée du dispositif – c'est-à-dire sur le fait qu'une multiplicité d'acteurs participent à la création du dispositif sans avoir nécessairement d'intérêt individuel à le faire – et, d'autre part, sur le fait qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une mesure imposée autoritairement par l'entité disposante mais que, au contraire, les dispositifs peuvent être souhaités par les individus disposés⁴⁶. Néanmoins, il serait faux d'affirmer que de tels dispositifs ne représentent, pour autant, de bénéfiques pour personne. De tels dispositifs représentent un intérêt économique et politique et profitent à ceux à qui profitent

⁴⁵ Nous choisissons ici l'une des quatre définitions de la domination par Foucault, selon Emmanuel Renault, d'une part, car celle-ci nous semble la plus pertinente pour notre analyse, d'autre part, car, comme le souligne Emmanuel Renault, il s'agit de la moins paradoxale et donc de la plus satisfaisante (Emmanuel Renault, « Pouvoir ou domination ? Pouvoir ou exploitation ? Deux fausses alternatives », *Marx & Foucault*, éd. La découverte, coll. « Recherches », 2015, Paris, pp. 201 et 206).

⁴⁶ Voir notamment sur ce point, que nous développerons plus amplement par la suite (II.A.2.), l'entretien « Le jeu de Michel Foucault » dans lequel Foucault analyse la constitution fortuite d'un dispositif médico-légal (Michel Foucault, *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, pp. 307-308) et l'entretien « La torture c'est la raison » dans lequel Foucault analyse comment l'enfermement et l'internement était souhaité par les plus pauvres (*Ibid.*, p. 391).

les rapports de forces à ce moment donné. En effet, les rapports de forces sont, comme l'écrit Foucault, « toujours asymétriques, marqués par une inégalité structurelle, et pourtant perpétuellement changeants, réversibles »⁴⁷. En ce sens, bien qu'ils soient toujours en évolution, ils sont toujours asymétriques et certains en tirent donc toujours partis. Il s'agit donc de rapports de domination, car existe cette forme de stabilisation toujours précaire du rapport de forces.

Bourdieu entend, lui, analyser les stratégies par lesquelles des individus ou des familles cherchent à maintenir ou améliorer leur position sociale. Pour ce faire, Bourdieu élabore une pensée de l'incorporation et du conditionnement et plus précisément des conditionnements sociaux qui déterminent, par le biais des dispositions acquises, les schèmes cognitifs et les stratégies des individus. Ainsi, dans le cadre d'analyse bourdieusien, les individus participent à la reproduction d'un certain rapport de forces par leurs stratégies individuelles. C'est en ce sens que Bourdieu écrit :

« L'*habitus* [...] opère la *réactivation* du sens objectivé dans les institutions : produit du travail d'inculcation et d'appropriation qui est nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives parviennent à se reproduire sous la forme de dispositions durables et ajustées qui sont la condition de leur fonctionnement »⁴⁸

Les structures objectives déterminent les dispositions acquises et donc les stratégies individuelles qui, de ce fait, tendent à reproduire les structures objectives. Le couplage des notions d'*habitus* et de stratégie permet de penser une reproduction sociale qui passe par les individus malgré eux. En ce sens, les stratégies de pouvoir ont une double fonction : elles assurent aux individus la conservation, voir

⁴⁷ Entretien inédit, juillet 1977, *Question Marx*, cité dans Sandro Chignola, « Foucault, Marx : le corps, le pouvoir, la guerre », *Marx et Foucault*, 2015, Paris, p. 46.

⁴⁸ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p.96.

l'amélioration, de leur situation sociale et assurent d'autre part la conservation du rapport de forces global, quand bien même celui-ci serait défavorable à la personne mettant en place la stratégie par laquelle elle cherche à conserver ou améliorer sa situation. C'est en ce sens qu'a été analysée la fonction politique des règles de politesse et c'est ce qui conduit à affirmer que les individus dominés participent de leur propre domination par les stratégies de pouvoir qu'ils mettent en place⁴⁹. Tout se passe donc comme si, par le seul jeu des aspirations individuelles, alors que personne ne cherche expressément à instituer un rapport de domination, le rapport de forces, et donc de domination, se reproduisait. Or, si personne ne tire expressément parti de l'assujettissement d'un individu, certains tirent parti de l'ordre social global. Ainsi, à la question : « à qui profitent les stratégies de pouvoir ? », nous avons répondu dans le cas foucauldien, pas nécessairement à ceux qui mettent en place les dispositifs, qui cherchent plus spontanément à se maintenir dans une situation et à répondre à une urgence, mais à ceux qui bénéficient du rapport de forces global. Or, la réponse semble ici être la même. Dans les deux cas, il s'agit donc d'une pensée de la domination, puisque il s'agit de penser les stratégies de pouvoir qui – sans le viser nécessairement – assurent à certains le maintien de leur position dans un même rapport de forces. Toutefois, il est nécessaire de souligner que si Foucault affirme la participation des individus à l'existence de rapports de pouvoirs qui leur sont défavorables, il envisage aussi l'existence de résistances et de contre-conduites⁵⁰, qui, elles, ne vont pas dans le sens d'une reproduction du rapport de forces par les dominés, mais tendent, au

⁴⁹ Ainsi Bourdieu écrit-il : « S'il est bon de rappeler que les dominés contribuent toujours à leur propre domination, il faut rappeler aussitôt que les dispositions qui les inclinent à cette complicité sont aussi l'effet, incorporé de la domination » (Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Les éditions de minuit, Paris, 1989, p. 12).

⁵⁰ Cf. II.B.2.b.

contraire, à renverser ce rapport de forces. En ce sens, Foucault s'autorise à penser les renversements du rapport de forces, ou son évolution. Pour lui, la stabilisation des rapports de forces est toujours relative, tandis que Bourdieu paraît contraint de ne pouvoir penser que la perpétuation d'un rapport de forces inchangé⁵¹.

b. Pensée de la discontinuité et pensée de la reproduction

Il semble que la pensée de Foucault et celle de Bourdieu s'opposent radicalement sur ce point. Bourdieu analyse, en effet, comment les individus, malgré eux, contribuent à la reproduction des structures sociales objectives. A l'inverse, Foucault s'intéresse au fait qu'à un moment donné une nouvelle stratégie de pouvoir, en quelque sorte inconditionnée, ait pu apparaître. En ce sens, semble s'élaborer, d'une part, une pensée de la reproduction et, de l'autre, une pensée de la discontinuité des structures sociales. De ce fait, l'élaboration foucauldienne permettrait d'interroger celle bourdieusienne et inversement.

Il est dès lors nécessaire de se demander comment parvenir à penser avec Bourdieu l'évolution du rapport de forces et des structures sociales qui en résultent. Ainsi, Alain Dewerpe, dans l'article « La "stratégie" chez Pierre Bourdieu », s'interroge :

« Comment rendre en effet raison, pratiquement, de la dynamique du changement et de la continuité ? Comment passer d'un mode de reproduction à un autre ? S'il y a des stratégies les plus probables, compte

⁵¹ Sur ce point la distinction par Bourdieu de la lutte de concurrence et la lutte de conflit est intéressante. Ainsi, il indique : « La théorie marxiste des classes ne connaît qu'une forme de lutte alors qu'il y a, je pense, différentes formes de luttes dont une qui conduit à la reproduction. Il y a la lutte de concurrence et la lutte de conflit, celle sur laquelle la tradition marxiste attire à juste titre l'attention puisque c'est la seule qui ne conduise pas à la reproduction... » (Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, 2013, p.30). Bourdieu affirme donc l'existence d'une forme de lutte qui ne conduise pas à la reproduction. Toutefois, à l'inverse du marxisme, il semble s'en désintéresser afin de souligner l'importance des luttes de concurrence au principe, comme cela a été montré, de la reproduction.

tenu des *habitus* des agents, comment se réalise la rupture, le passage à une stratégie intrinsèquement nouvelle ? En d'autres termes, on voit bien que tout est censé changer, mais on comprend mal comment. »⁵²

Comme le montre bien la notion de champ, Bourdieu s'intéresse à un état du jeu social à un moment donné. La notion d'*habitus* implique, quant à elle, qu'à un état donné du jeu social, pour un agent positionné de manière spécifique dans celui-ci et donc disposé de manière spécifique à son égard, une seule stratégie soit possible. En ce sens, il ne peut exister, comme le souligne Dewerpe, de stratégies improbables, le système ne peut que se reproduire, chaque agent tendant nécessairement dans une situation donnée à reproduire ou améliorer sa situation sociale et, ce faisant, à réaffirmer les structures et valeurs de l'ordre établi et contribuer ainsi à sa perpétuation. En ce sens, Bourdieu ne peut expliquer que les luttes de concurrence et non les luttes de conflit.

A l'inverse, il est difficile de comprendre comment rendre raison de la naissance subite d'un dispositif de pouvoir. Ainsi, lorsque Foucault affirme à propos de dispositifs d'incarcération, d'internement ou à propos du dispositif médico-légal d'enfermement, qu'il faut comprendre « comment au niveau effectif de la famille, de l'entourage immédiat, des cellules, ou aux niveaux les plus bas de la société, ces phénomènes-là, de répression, ou d'exclusion, ont eu leurs instruments, leur logique, ont répondu à un certain nombre de besoins »⁵³, cela ne nous explique pas, comment – c'est-à-dire en vertu de quelles valeurs sociales inculquées et incorporées – des individus ont été conduits à considérer que l'enfermement était la meilleure solution. C'est en ce sens que Loïc Wacquant est conduit à écrire dans une note à propos de Foucault que, contrairement à Bourdieu,

⁵² Alain Dewerpe, « La "stratégie" chez Pierre Bourdieu », *Enquête*, 1996, p. 6.

⁵³ Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, pp. 28-29.

il « ne dispose pas du concept dispositionnel d'habitus pour relier les structures objectives issues de l'histoire aux pratiques historiques des agents [...] qui semblent dès lors surgir de nulle part et de partout à la fois »⁵⁴. Toutefois, il est possible d'affirmer que cette perspective foucauldienne n'est pas liée à une absence de « concept dispositionnel » dans la pensée foucauldienne puisque, comme cela a été montré, Foucault entend penser la dimension disposante des dispositifs et s'intéresse donc lui aussi au caractère conditionné des actions individuelles⁵⁵. Il est donc nécessaire de lire cela comme une volonté foucauldienne de ne pas établir de lien entre le caractère disposé des individus et leur propension à mettre en œuvre une stratégie en particulier. Or, on peut se demander pourquoi un tel refus, qui peut passer, comme le montre la remarque de Loïc Wacquant, pour un échec. Or, il est possible d'affirmer qu'à travers ce refus transparait le refus foucauldien de penser les structures sociales et leurs évolutions en terme de reproduction. En ce sens, Foucault s'intéresse aux discontinuités historiques et entend penser l'existence d'une marge de liberté suffisante pour que des réalités différentes puissent advenir⁵⁶. Ces deux pensées s'opposent donc sur cette question de la perpétuation des structures sociales, et chacune permet d'interroger les limites de l'autre.

⁵⁴ Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, pp. 64-65.

⁵⁵ Cf. « Foucault, marxiste hérétique ? Histoire, subjectivation et liberté ». Judith Revel analyse dans ce texte le « constructivisme » historique de Foucault et comment « l'individu a été littéralement "inventé" – à la fois comme objet de gouvernement disciplinaire [...] et comme sujet productif. » (Judith Revel, « Foucault marxisme hérétique ? Histoire, subjectivation et liberté », *Marx & Foucault*, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015, pp. 165-166).

⁵⁶ Cf. De nouveau « Foucault marxisme hérétique ? Histoire, subjectivation et liberté » dans lequel Judith Revel reprend l'idée qu'elle développe ailleurs d'une histoire-chiasme constitué par d'un côté « les déterminations historiques en tant que matrices productives des sujets historiques » et de l'autre côté « la discontinuité historique comme réaffirmation d'une différence toujours possible » (*Ibid.*, p. 158).

Nous avons donc pu comprendre en quel sens Foucault et Bourdieu emploient le terme de stratégie. Comme cela a été montré, il s'agit dans les deux cas de penser les stratégies de pouvoir. Ainsi, Foucault entend penser les dispositifs de pouvoir comme des stratégies visant à assujettir des individus afin de tirer parti d'eux et Bourdieu, quant à lui, entend analyser les stratégies des individus ou des familles comme des stratégies de reproduction sociale. Une telle affirmation a permis, de plus, de saisir l'importance dans ces deux pensées, de la notion de disposition. Bien que le point de vue soit distinct, puisque Foucault s'intéresse à la fonction « disposante » des dispositifs de pouvoir, et Bourdieu au caractère « disposé » des acteurs sociaux, il s'agit d'affirmer le rôle de l'incorporation dans l'émergence ou la perpétuation de rapports de domination. Ce qui a aussi permis d'éclairer le principe selon lequel, pour chaque auteur, le pouvoir se répartit dans le corps social. Ainsi a-t-on pu montrer que tous deux entendaient penser comment un rapport de forces était créé, modifié ou entretenu par les stratégies individuelles. Toutefois, afin de comprendre plus précisément comment apparaissent de telles stratégies, il convient de se demander non seulement quelle est la fin visée, mais aussi quels sont les moyens mis en œuvre. Il s'agit donc désormais de comprendre à quel type de rationalité obéissent les stratégies individuelles ou collectives.

II. Redéfinir la rationalité ; la double opposition au subjectivisme et au mécanisme

Affirmer que l'objectif des stratégies, selon Foucault et Bourdieu, est le pouvoir est insuffisant, car cela ne nous permet pas de comprendre de quelle manière cet objectif est visé. Or, s'interroger sur la manière dont l'objectif est visé, c'est mettre en question la rationalité de ces pratiques. Ainsi, Foucault indique dans l'entretien « Qu'appelle-t-on punir ? », que la rationalité d'une institution, c'est « les moyens dont elle dispose pour atteindre ces objectifs »⁵⁷. Or, penser les moyens d'atteindre l'objectif visé, c'est aussi se demander de quelle manière les individus investissent cet objectif. C'est pourquoi il est nécessaire de se demander si tout objectif est explicitement visé. En effet, *a priori*, la notion de stratégie semble supposer d'avoir déterminé consciemment, volontairement et donc intentionnellement, un objectif. Ainsi, spontanément lorsque nous affirmons d'une action qu'elle est stratégique, nous semblons vouloir souligner par-là, la préexistence d'un plan à l'action menée et donc une forme de « projet machiavélique occulte »⁵⁸ ou de « conspiration »⁵⁹. Il convient donc de se demander si c'est en ce sens que Foucault et Bourdieu conçoivent la notion de stratégie. Pour répondre à cette question, il conviendra d'analyser, dans un premier temps, l'idée selon laquelle toute stratégie devrait être consciente et volontaire, et d'analyser en premier lieu, l'opposition explicite de Bourdieu au subjectivisme. Cela permettra,

⁵⁷ Michel Foucault, « Qu'appelle-t-on punir ? », *Dits et Ecrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 1458.

⁵⁸ Nous reprenons ici la formulation de F. Ringelheim, interlocuteur de Foucault dans l'entretien « Qu'appelle-t-on punir ? », Ringelheim interroge ainsi Foucault afin de révoquer, en la radicalisant, la conception habituelle de la stratégie : « Mais cela n'est, bien-sûr, pas prémédité, il n'y a pas à la base un projet machiavélique occulte...? » (*Ibid.*, p. 1459).

⁵⁹ Nous reprenons ici la formulation de Bourdieu qui cherche, lui aussi, à radicaliser la conception habituelle de la stratégie pour la révoquer (Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p.173).

en effet, d'interroger ensuite, le rapport que Foucault peut entretenir avec une telle approche. Ce qui conduira, dans un second temps, à l'idée selon laquelle bien que les stratégies ne doivent pas être pensées comme nécessairement conscientes et volontaires, il s'agit pourtant, pour Foucault et Bourdieu, de redonner une place aux acteurs individuels dans la reproduction ou la transformation des structures sociales. Ainsi, il s'agira de signaler cette double opposition au subjectivisme, d'une part, et à l'objectivisme d'autre part, qui, si elle est explicite dans l'analyse bourdieusienne, semble aussi pouvoir se déceler dans l'analyse foucauldienne. En effet, cette double opposition – à un « automatisme réflexe des pratiques » et à une « génialité subjective » des auteurs, pour reprendre les termes de Certeau⁶⁰ – est ce qui permet de comprendre en quel sens le terme « stratégie » doit être entendu. C'est cela qui permettra, dans un dernier temps, de comprendre l'utilité et l'importance du point de vue stratégique.

A. Ni volontaires et intéressées...

1. Critique bourdieusienne du subjectivisme

a. *Critique de la phénoménologie et des théoriciens de l'acteur rationnel*

Il est nécessaire, dans un premier temps, de revenir sur l'opposition bourdieusienne au subjectivisme car Bourdieu construit explicitement la notion de stratégie en opposition à la conception subjectiviste. Il convient donc, d'analyser ce que Bourdieu entend par une acception subjectiviste du concept de stratégie, car le terme « subjectiviste » est une hétérodétermination appliquée par Bourdieu à un ensemble disparate de théories.

⁶⁰ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien I.*, éd. Folio, coll. « Essais », Paris, 1990, p. 91.

Or, Bourdieu consacre un chapitre du *Sens pratique* à cette question, le chapitre intitulé « L'anthropologie imaginaire du subjectivisme ». Il y définit le subjectivisme comme le fait de décrire « les pratiques comme des *stratégies* explicitement orientées par référence à des fins explicitement posées par un libre projet »⁶¹. Ce à quoi s'oppose Bourdieu ce n'est donc pas au fait de lire les pratiques humaines comme des stratégies, mais au fait de lire les pratiques humaines comme des stratégies d'un type particulier. C'est donc bien à une certaine acception de la notion de stratégie que Bourdieu s'oppose. Or, selon lui, la particularité de l'acception subjectiviste du terme de stratégie réside dans le fait de postuler un libre arbitre. Pour Bourdieu, cette démarche se retrouve à la fois dans l'approche phénoménologique et dans les théories de l'acteur rationnel. Ainsi, ce chapitre s'ouvre sur la critique de la perspective phénoménologique sartrienne. Ce que Bourdieu reproche à Sartre c'est l'idée selon laquelle les actions des agents seraient inconditionnées :

« faute de reconnaître rien qui ressemble à des *dispositions durables* et à des *éventualités probables*, Sartre fait de chaque action une sorte de confrontation sans antécédent du sujet et du monde. »⁶²

Nous avons souligné l'importance de la notion de disposition dans la pensée bourdieusienne. Ce que critique Bourdieu c'est donc le fait d'affirmer que rien ne prédisposait un individu à mettre en place une stratégie et, qu'en ce sens, l'individu aurait choisi librement, sans que rien ne l'oriente vers tel ou tel autre type d'action. C'est aussi de cette manière que Bourdieu critique l'approche phénoménologique de l'expérience de « familiarité avec l'environnement familier ». Ainsi, il écrit :

« il [le mode de connaissance phénoménologique] exclut la question des conditions de possibilité de cette expérience, à savoir la coïncidence des

⁶¹ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1980, p. 71.

⁶² *Idem.*

structures objectives et des structures incorporées qui procure l'illusion de la compréhension immédiate »⁶³

Rendre raison de cette expérience de familiarité avec l'environnement familier suppose d'analyser les conditionnements qui déterminent un tel ressenti. En effet, comme cela a déjà été souligné, l'individu est disposé à agir d'une manière adéquate dans son propre milieu social puisqu'il acquiert les dispositions propres à sa position sociale. C'est pourquoi affirmer cette expérience de familiarité sans l'expliquer par des dispositions individuelles implique de ne pas pouvoir donner les véritables raisons de cette familiarité et donc de ce ne pouvoir rendre compte de manière véridique des actions des individus en situation.

Mais cette critique est loin d'être la seule que Bourdieu adresse au subjectivisme. En effet, à l'idée d'un sujet choisissant librement et décidant délibérément sa manière d'agir peut être corrélée celle d'un individu calculant explicitement quelle stratégie doit être adoptée parmi un nombre de possibles qui lui apparaissent clairement. L'idée de stratégie intentionnelle peut rejoindre l'idée d'une stratégie calculée telle que la pense les théoriciens de l'acteur rationnel :

« La théorie de "l'acteur rationnel" qui cherche "l'origine des actes" [...] dans une "intention" de la "conscience", s'associe souvent à une conception étroite de la "rationalité" des pratiques, à un économisme qui tient pour rationnelles [...] les pratiques consciemment orientées par la volonté d'obtenir au moindre coût (économique) le maximum de profits (économique). »⁶⁴

Bourdieu affirme donc que considérer les actions comme inconditionnées conduit à considérer les stratégies comme libres et calculées, ce qui conduit à les considérer comme orientées vers la recherche d'un intérêt au sens le plus restreint du terme.

⁶³ *Ibid.*, p. 44.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 85.

Ainsi, comme le souligne Loïc Wacquant, ce que critique Bourdieu c'est une « double réduction, intentionnaliste et utilitariste »⁶⁵.

La critique du subjectivisme est donc multiple. En effet, il s'agit de critiquer l'idée selon laquelle les agents sociaux ne seraient pas orientés par quelques dispositions acquises et qu'ils pourraient choisir librement les stratégies à mener. Une telle critique conduit à affirmer que les stratégies ne sont pas nécessairement conscientes, volontaires et intentionnelles et qu'en ce sens, elles ne visent pas nécessairement explicitement un objectif choisi par un sujet transparent à lui-même et conscient de toutes les possibilités qui s'offrent à lui. Cette critique conduit, de plus, à affirmer que les stratégies, dans la mesure où elles ne sont pas le résultat d'un calcul des coûts et des avantages effectué délibérément, peuvent avoir pour objectif, autre chose qu'un intérêt au sens strictement économique du terme. Si ces critiques permettent une première compréhension de l'acceptation bourdieusienne du concept de stratégie, il convient, toutefois, d'analyser plus précisément ce que Bourdieu propose contre cette acceptation subjectiviste du terme.

b. La véritable logique de la pratique : la triade champ-habitus-stratégie

Il convient, contre la double réduction du subjectivisme, d'étendre la notion d'intérêt et de réduire le champ de la conscience en mettant l'accent sur le caractère potentiellement inconscient et non-intentionnel des stratégies. Cette redéfinition du terme de stratégie se fait au moyen de deux notions : la notion d'habitus et celle de champ. En effet, c'est parce que la notion de stratégie est inséparable de celle d'habitus qu'il est inexact de concevoir les stratégies comme nécessairement

⁶⁵ Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p. 64.

conscientes et intentionnelles et c'est parce que la notion de stratégie est inséparable de celle de champ qu'il est inexact de concevoir les stratégies comme étant mues par le seul intérêt économique alors qu'il existe une diversité de champ et donc de formes d'intérêts. Il convient donc de revenir sur cette triade afin d'explicitier l'acception bourdieusienne du terme de stratégie.

Premièrement, il convient d'analyser le couplage des notions d'habitus et de stratégie. La notion d'habitus permet une redéfinition du concept de stratégie, car affirmer l'existence d'un habitus propre à chaque individu, c'est affirmer l'existence d'un système de dispositions acquises qui orientent toujours déjà l'individu. Ainsi, Bourdieu écrit :

« S'il n'est aucunement exclu que les réponses de l'habitus s'accompagnent d'un calcul stratégique tendant à réaliser sur le mode conscient l'opération que l'habitus réalisé sur un autre mode [...] il reste qu'elles se définissent d'abord, en dehors de tout calcul [...] [et] se propose avec une urgence et une prétention à exister excluant la délibération. »⁶⁶

En effet, l'habitus est à l'origine d'un système de goût et de préférences subjectives qui orientent spontanément l'individu. En ce sens, si l'individu peut être conduit à délibérer consciemment quelle action doit être menée, quelle idée doit être soutenue, la plupart des actions et des élections se font spontanément sans qu'il n'y ait eu de délibération consciente. Ainsi, comme l'indique Bourdieu, le fait qu'un individu choisisse spontanément une stratégie gagnante – comme par exemple le choix de l'établissement scolaire dans lequel l'individu est certain d'être sélectionné – n'est pas tant le résultat d'une juste estimation des chances objectives que le résultat d'un ensemble de dispositions acquises qui orientent nécessairement et, pour une part malgré lui, l'individu vers ce qu'il a toujours connu et vers ce qu'il

⁶⁶ Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p. 89.

lui est possible d'atteindre. C'est pourquoi la spontanéité de ces stratégies n'implique pas qu'elles ne soient pas orientées. Au contraire, ces stratégies sont bien orientées en vue d'une fin, mais sans que l'individu ne pose nécessairement cette fin comme étant au principe de son action. C'est en ce sens que Bourdieu indique à propos de l'habitus qu'il est « au principe de ces enchaînements de “coups” qui sont objectivement organisés comme des stratégies sans être le produit d'une véritable intention stratégique »⁶⁷. C'est donc bien le couplage des notions de stratégies et d'habitus qui permet à Bourdieu de penser des stratégies sans intention, ni conscience. Cette idée s'affirme d'ailleurs de manière paradigmatique dans la notion de « docte ignorance » qui permet d'exprimer l'idée selon laquelle, non seulement les stratégies peuvent être orientées sans être orientées par un sujet décidant, mais elles sont d'autant plus efficaces que les agents ne savent pas qu'ils agissent de manière stratégique. C'est ce que souligne Certeau, citant pour ce faire Bourdieu :

« C'est parce que les sujets ne savent pas, à proprement parler, ce qu'ils font, que ce qu'ils font à plus de sens qu'ils ne le savent »⁶⁸

Ainsi, Certeau souligne-t-il la fonction de la méconnaissance dans la production de stratégie adaptée sans être délibérée.

Toutefois, ce n'est pas seulement la réduction intentionnaliste que critique Bourdieu, mais aussi celle utilitariste. Pour comprendre ce que Bourdieu élabore contre cette réduction, il convient d'analyser non plus seulement le couplage des notions de stratégie et d'habitus, mais la triade champ, habitus, stratégie. En effet,

⁶⁷ *Ibid.*, p. 104.

⁶⁸ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien I.*, éd. Folio, coll. « Essais », Paris, 1990, p. 90. Position bourdieusienne, qui, comme le souligne à juste titre Certeau dans ce même passage, peut sembler critiquable puisqu'elle suppose non seulement que les individus soient ignorants de la vérité de leurs pratiques, mais aussi que seul le sociologue ou l'ethnologue pourrait accéder à cette vérité.

nous avons d'ores et déjà affirmé que les stratégies étaient le produit de l'habitus, mais il convient d'affirmer que les habitus se distinguent selon le champ dans lequel les individus prennent position. D'une part, en effet, comme l'indique Bourdieu, « le champ structure l'habitus »⁶⁹, d'autre part, l'habitus confère au champ du sens, ce qui implique cette relation de familiarité déjà évoquée entre l'individu et le champ dans lequel il évolue. En effet, l'agent s'investit dans le jeu propre au champ dans lequel il évolue et n'éprouve d'intérêt que pour ce jeu. C'est ce qui explique pourquoi les stratégies de cet agent peuvent passer pour désintéressées aux yeux d'autres agents qui sont investis dans d'autres champs. Ainsi, comme l'indique Bourdieu, il y a « autant de formes de *libido*, autant d'espèces d' "intérêt", qu'il y a de champs »⁷⁰. Or, cela implique que ce ne soit pas nécessairement un intérêt économique qui soit en jeu, puisque l'enjeu peut être symbolique ou culturel. C'est le cas dans le champ littéraire par exemple⁷¹. Il ne s'agit pas, pour autant, de récuser totalement la notion d'intérêt. En effet, comme le souligne Bourdieu, il est possible de dire que les actions des agents sont intéressées dans la perspective d'affirmer qu'elles ne sont pas sans raison :

« La sociologie postule donc qu'il y a, dans ce que font les agents, une raison [...] qu'il s'agit de trouver ; et qui permet de rendre raison »⁷²

Toutefois, il s'agit tout autant d'un intérêt que d'une *libido* ou d'une *illusio*. En effet, Bourdieu ajoute progressivement ces notions à celle d'intérêt afin de préciser cette dernière. Ainsi, il s'agit, par la notion d'*illusio*, de souligner que l'agent est

⁶⁹ Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p.175.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 160.

⁷¹ Bourdieu indique à plusieurs reprises : « Le champ artistique [...] s'est constitué dans et par le refus de l'économie économique, soit par l'inversion de la loi du profit matériel » (Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Libre », Paris, 2014). Le champ littéraire constitue donc un bon exemple de champ dans lequel existent des intérêts qui ne sont pas d'ordre économique.

⁷² Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Points, coll. « Essais », Paris, 1994, p. 150.

pris au jeu dans lequel il joue puisqu'il est disposé, en vertu de son habitus, à percevoir les enjeux du champ dans lequel il évolue comme de véritables enjeux auxquels il n'est donc pas indifférent. La notion de *libido*, quant à elle, permet de souligner l'investissement pulsionnel de l'agent dans le jeu auquel il prend part. Deux manières, par conséquent, de mettre en cause l'idée selon laquelle les stratégies se réduiraient à des calculs rationnels des coûts et avantages. Ainsi Bourdieu échappe-t-il à la perspective utilitariste en soulignant la diversité des formes d'intérêts.

C'est donc cette triade qui permet à Bourdieu d'élaborer une acception nouvelle du terme de stratégie ; ni intentionnaliste, ni utilitariste. Or, cela est fondamental, car c'est cette caractérisation précise de la notion de stratégie qui donne à cette notion une dimension politique. En effet, c'est parce que les stratégies ne renvoient pas à l'action d'un sujet libre et calculateur, mais qu'elles sont néanmoins objectivement orientées – en tant que produit d'un sujet socialement conditionné qui n'est pas indifférent au jeu social – que les stratégies sont des stratégies de pouvoir, et que le monde social est le produit de luttes de concurrences et de conflits. C'est pourquoi il convient de se demander si une telle approche « anti-subjectiviste » peut se retrouver dans l'élaboration foucauldienne de la notion de stratégie.

2. La notion de « remplissage stratégique du dispositif », une approche « anti-subjectiviste »

a. *Des tactiques, réponses à des urgences conjoncturelles...*

Il semble que Foucault tente, lui aussi, de penser des stratégies qui ne sont pas le fruit d'un intérêt calculé ni même le fruit d'une intention unique. Ainsi, dans

l'entretien intitulé « Le jeu de Michel Foucault », Foucault analyse la constitution d'un dispositif médico-légal qui a conduit à l'utilisation de la psychiatrie dans le domaine pénal. A ce propos, il indique :

« Toute sorte de sujets interviennent : le personnel administratif, par exemple [...] mais avant tous les médecins et les magistrats. *Peut-on parler d'intérêt ?* Dans le cas des médecins pourquoi ont-ils voulu intervenir si directement dans le domaine pénal ? [...] Dire qu'il y a eu une sorte de dynamique impérialiste de la psychiatrie [...] ça ne mène à rien. *Je serai tenté de dire qu'en fait il y avait là une nécessité (qu'on n'est pas forcé de nommer intérêt)* liée à l'existence même d'une psychiatrie devenue autonome, mais qui avait désormais à fonder son intervention en se faisant reconnaître comme partie de l'hygiène publique. »⁷³

Ainsi, comme le montre bien cet exemple, Foucault est réticent, lui aussi, à utiliser la notion d'intérêt, mais Foucault n'oppose pas les mêmes arguments que Bourdieu à celle-ci. En effet, Foucault ne cherche pas à souligner le caractère conditionné des stratégies individuelles afin de minorer l'idée d'un sujet libre et calculateur, Foucault cherche à souligner le fait qu'une stratégie est le résultat d'une cristallisation d'actions individuelles diverses, de tactiques locales très variées⁷⁴. Il y aurait donc deux niveaux dont le premier serait celui non pas de la stratégie mais de la tactique.

Foucault développe à plusieurs reprises l'idée selon laquelle il convient d'analyser le monde social à partir de la notion de stratégie, mais aussi à partir de celle de tactique dans la mesure où la stratégie renverrait au global et celle de tactique au local. Ainsi, dans *Surveiller et Punir*, Foucault indique que la stratégie renvoie au rapport belliqueux entre états tandis que la tactique renvoie à la guerre

⁷³ Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p.308 [nous soulignons].

⁷⁴ Qu'il ne s'agisse pas d'individu au sens strict du terme, mais de domaine (tel que la psychiatrie ou la magistrature), n'est pas important pour cet analyse. Ce qui est intéressant ici est qu'à partir de perspectives différentes s'élabore une même stratégie. Il serait d'ailleurs possible d'affirmer que la psychiatrie elle-même est le résultat d'une telle cristallisation, et ainsi de suite.

intérieure⁷⁵. Dans *Il faut défendre la société*, il indique qu'il faut « envisager les structures de pouvoir comme des stratégies globales qui utilisent des tactiques locales »⁷⁶. Mais c'est dans *La volonté de savoir* que Foucault formule le plus longuement cette opposition :

« la rationalité du pouvoir, c'est celle de tactiques souvent fort explicites au niveau limité où elles s'inscrivent – cynisme local du pouvoir – qui, s'enchaînant les unes aux autres, s'appelant et se propageant, trouvant ailleurs leur appui et leur condition, dessinent finalement des dispositifs d'ensemble [...] stratégies anonymes, presque muettes, qui coordonnent des tactiques loquaces, dont les “inventeurs” ou les responsables sont souvent sans hypocrisie »⁷⁷

Ainsi, pour reprendre l'exemple de l'apparition du dispositif médico-légal, il est nécessaire d'affirmer qu'il est le résultat de différentes tactiques locales qui, en s'agrégeant, forment une stratégie globale qui, de ce fait, n'est pas le fruit d'une intention unique et univoque. Toutefois, il est possible de s'interroger sur la forme que prennent ces tactiques qui, en s'agrégeant, forment la stratégie, afin de comprendre dans quelle mesure elles sont intentionnelles. En effet, Foucault insiste, dans *La volonté de savoir*, sur le fait que ces tactiques sont, contrairement aux stratégies, loquaces et « sans hypocrisie ». Pourtant, dans le cas de l'apparition du dispositif médico-légal, Foucault insiste sur le fait que ce ne sont pas des intérêts qui ont présidé à l'apparition du dispositif, mais une « nécessité ». Qu'est-ce que Foucault entend par « nécessité » ? Dans cet exemple, la nécessité est liée à la volonté de la psychiatrie de se faire reconnaître. On pourrait affirmer que cette tentative d'affirmation de soi de la psychiatrie est une stratégie de pouvoir, mais Foucault veut souligner, en affirmant qu'il s'agit d'une nécessité, que la psychiatrie,

⁷⁵ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, pp. 197-198.

⁷⁶ Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 39.

⁷⁷ Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976, p. 125.

cherchait seulement à s'assurer un domaine en répondant à des problématiques nouvelles, et non pas nécessairement à faire un profit que celui-ci soit matériel ou symbolique. Or, cette idée paraît s'opposer à celle de tactiques cyniques et sans hypocrisie qui, non seulement viseraient intentionnellement la domination, mais afficheraient ouvertement cet objectif. Pourtant, Foucault procède de la même manière, dans *Surveiller et Punir*, à propos de l'émergence des disciplines. Ainsi, il indique :

« L' "invention" de cette nouvelle anatomie politique, il ne faut pas l'entendre comme une soudaine découverte. Mais comme une *multiplicité de processus souvent mineurs*, d'origine différente, de localisation éparse, qui se recourent, se répètent, ou s'imitent, prennent appui les uns sur les autres [...] entrent en convergence et dessinent peu à peu l'épure d'une méthode générale. On les trouve à l'œuvre dans les collèges, très tôt ; plus tard dans les écoles élémentaires ; ils sont investis lentement l'espace hospitalier [...] *Chaque fois, ou presque, ils se sont imposés pour répondre à des exigences de conjoncture* : ici une innovation industrielle, là la recrudescence de certaines maladies épidémiques... »⁷⁸

De la même manière que lors de l'apparition d'un complexe médico-légal, l'apparition des disciplines s'est réalisée à partir d'une multiplicité d'endroits et d'acteurs différents qui cherchaient tous à « répondre à des exigences de conjoncture ». Or, cet exemple permet, mieux encore que le précédent, de comprendre le caractère fortuit de l'émergence de ces tactiques locales, car ces exigences de conjoncture, comme le souligne Foucault, étaient diverses, propres à chaque fois au milieu dans lequel elles apparaissaient. Ainsi, l'exemple des hôpitaux dans lesquels on a cherché à éviter la « recrudescence de certaines maladies endémiques » permet de souligner qu'il s'agissait bien plus de répondre à une problématique nouvelle que de mettre en place un dispositif permettant de tirer parti d'un individu ou d'une multitude.

⁷⁸ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, p. 162, nous soulignons.

En ce sens, Foucault aussi entend critiquer l'idée de tactiques explicitement orientées par un sujet en vue de l'obtention d'un gain. Mais il ne procède pas, pour ce faire, de la même manière que Bourdieu avec les stratégies. En effet, alors que Bourdieu souligne que les stratégies sont orientées sans l'être par la volonté d'un sujet décidant, Foucault semble lui considérer que les tactiques sont la réponse à une urgence et ne deviennent orientées qu'en se transformant en stratégie, c'est-à-dire en se globalisant. Deux manières, par conséquent, d'affirmer que ces stratégies ou ces tactiques ont pour fin le pouvoir sans que les individus ne le visent nécessairement. On peut toutefois se demander si, au niveau, non pas cette fois de la tactique, mais à celui de la stratégie, nous n'avons pas à faire à une stratégie intentionnelle et subjective.

b. ...aux stratégies anonymes

Il convient, pour ce faire, d'analyser le second moment. Il faut donc développer la notion de « remplissage stratégique du dispositif ». En effet, cette notion permet de synthétiser l'idée selon laquelle la constitution d'un dispositif se fait en deux temps : dans un premier temps l'institution se donne un programme et, dans un second temps, elle est conduite à réutiliser les effets qui ne correspondent pas à l'objectif fixé. En ce sens, Foucault semble élaborer deux types de genèses des dispositifs, d'une part il analyse de quelle manière différentes tactiques venant répondre à une urgence conjoncturelle vont se croiser et former ainsi une stratégie globale⁷⁹, d'autre part, il analyse comment à partir du programme premier d'une

⁷⁹ C'est le cas notamment de l'analyse de l'apparition des disciplines dans *Surveiller et Punir* et de l'analyse de l'apparition du dispositif médico-légal dans l'entretien « Le jeu de Michel Foucault » (exemple analysée en II. A. 2. a.)

institution, certains effets vont être réutilisés par différents acteurs. Dans un cas, l'accent est mis sur la genèse du dispositif lui-même, dans l'autre, sur le processus par lequel le dispositif peut se maintenir. L'important est que dans les deux cas, la stratégie globale se dessine par la rencontre de différents « objectifs ».

Ainsi, Foucault, interrogé à propos de l'analyse qu'il produit, dans *Surveiller et punir*, de la transformation de certains illégalismes en délinquance, indique :

« Il n'y a pas quelqu'un ou un groupe qui soit titulaire de cette stratégie, mais à partir d'effets différents des fins premières, et de l'utilisabilité de ces effets, se bâtissent un certain nombre de stratégies [...] les configurations stratégiques ne sont pas souvent claires aux yeux mêmes de ceux qui y occupent une place et y jouent un rôle. Mais ce jeu peut parfaitement solidifier une institution, et je crois que la prison a été solidifiée [...] parce que plusieurs stratégies de différents groupes sont venues se croiser dans un lieu particulier. »⁸⁰

Comme le souligne Foucault, la « configuration stratégique » se forme dans un second temps, au moment de la réutilisation de certains effets. Or, au moment de cette réutilisation, d'une part, plusieurs groupes aux intérêts différents vont se rencontrer et, d'autre part, cela se fait sans que les acteurs de cette configuration stratégique ne soient conscients de leur rôle dans la stratégie globale. En effet, comme l'indique Foucault, « les configurations stratégiques ne sont pas souvent claires aux yeux mêmes de ceux qui y occupent une place et y jouent un rôle ». Cela implique donc qu'il n'y ait pas un groupe qui soit « titulaire de cette stratégie »⁸¹.

En ce sens, ni au moment de l'apparition du dispositif, ni au cours du processus durant lequel le dispositif cherche à se maintenir et à s'affirmer, il ne convient de voir une stratégie volontaire et intentionnelle d'un groupe en

⁸⁰ Michel Foucault, « Qu'appelle-t-on punir ? », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 1459.

⁸¹ *Idem.*

particulier. Ainsi, quel que soit le moment de l'analyse, il convient d'analyser cela en terme de stratégies non subjectives mais toutefois orientées. En effet, Foucault écrit :

« les relations de pouvoir sont à la fois intentionnelles et non subjectives. Si, de fait, elles sont intelligibles, ce n'est pas parce qu'elles seraient l'effet, en terme de causalité, d'une instance autre, qui les "expliquerait", mais qu'elles sont, de part en part, traversées par un calcul : pas de pouvoir qui s'exerce sans une série de visées et d'objectifs. Mais cela ce ne veut pas dire qu'il résulte du choix ou de la décision d'un sujet individuel »⁸²

Ainsi, Foucault affirme que ces stratégies de pouvoir sont intentionnelles afin de souligner qu'elles sont orientées stratégiquement, qu'elles ne sont pas sans raison, mais qu'elles visent au contraire un objectif qui est le pouvoir. Toutefois elles sont « non subjectives » car, comme c'est le cas dans l'analyse bourdieusienne, elles visent le pouvoir sans être le fruit d'une décision individuelle. La tactique ne vise pas directement l'obtention d'un pouvoir, car elle est la réponse à une urgence conjoncturelle. Les stratégies, quant à elles, ne sont pas subjectives dans la mesure où elles sont justement ce qui a été rendu possible par la rencontre fortuite des différentes tactiques. Ainsi, Jacques Bidet souligne l'ambiguïté volontaire de Foucault lorsqu'à propos des cités ouvrières il indique que suite à la rencontre de différentes tactiques, « *on obtient* une stratégie globale, cohérente, rationnelle, mais dont on ne peut plus dire qui l'a conçue », le « on » supposant une absence de sujet, une stratégie qui se forme donc sans stratège⁸³. Pourtant, comme l'indique le fait que cette stratégie soit dite « cohérente et rationnelle », un objectif est toutefois atteint. C'est en ce sens que Foucault écrit :

⁸² Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976, pp. 124-125.

⁸³ Cité et souligné par Jacques Bidet (Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La fabrique, Paris, 2014, p.128). A cet égard l'analyse du passage de *La volonté de savoir* est aussi assez significatif dans la mesure où Foucault insiste sur l'enchaînement chronologique afin de maintenir l'ambiguïté quant au sujet de l'action, ainsi il écrit : « Par pouvoir, il me semble qu'il faut comprendre *d'abord* la multiplicité des rapports de force [...] les stratégies *enfin* dans lesquelles ils prennent effet » (Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976, pp. 121-122).

« Là encore [au « niveau »⁸⁴ des stratégies globales, des dispositifs d'ensemble et non plus au « niveau » des tactiques] la logique est encore parfaitement claire, les visées déchiffrables, et pourtant, il arrive qu'il n'y ait plus personne pour les avoir conçues et bien peu pour les formuler »⁸⁵

Ainsi, les stratégies sont anonymes et pourtant orientées.

Bourdieu et Foucault entendent donc tous deux, chacun à leur manière, redéfinir la notion de stratégie en opposition à l'acception subjectiviste de ce terme. Dans la perspective bourdieusienne cette opposition est explicite, Bourdieu critique ouvertement la perspective phénoménologique et celle des théoriciens de l'acteur rationnel. En oppositions à ces approches Bourdieu entend montrer, d'une part, que les stratégies sont le fruit de l'habitus et sont, par conséquent, orientées sans l'être par l'intention d'un libre sujet et, d'autre part, que ces stratégies sont aussi déterminées par le jeu au sein duquel elles prennent place et sont donc le fruit de formes d'investissement très variées. Foucault, quant à lui, analyse de quelle manière les stratégies sont le résultat fortuit de la rencontre de diverses tactiques locales dont les objectifs premiers sont rarement le pouvoir ou la domination. C'est pourquoi tous deux soulignent l'importance qu'il y a à comprendre la véritable logique de la pratique qui, bien souvent, est celle de l'urgence. Comme cela a été montré, Foucault analyse comment à l'origine des disciplines, existait seulement en divers lieux (écoles, hôpitaux, armée), une urgence pratique. Mais Bourdieu aussi confère un rôle important à l'urgence dans son analyse des stratégies. Ainsi, il écrit :

⁸⁴ La notion de niveau si elle a l'avantage de clarifier l'analyse foucauldienne reste relativement inadéquate, puisque comme l'indique Foucault : « Des unes aux autres, pas de discontinuité comme s'il s'agissait de deux niveaux différents (l'un microscopique et l'autre macroscopique) ; mais pas non plus d'homogénéité [...] il faut plutôt penser au double conditionnement d'une stratégie par la spécificité des tactiques possibles, et des tactiques par l'enveloppe stratégique qui les fait fonctionner » (*Ibid.*, p.132). Toutefois, il semble que l'interdépendance des tactiques et des stratégies a suffisamment été soulignée pour prévenir une acception faussée des termes de niveaux dans cette analyse.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 125.

« L'urgence, où l'on a raison de voir une des propriétés essentielles de la pratique, est le produit de la participation au jeu et de la présence au futur qu'elle implique : il suffit de se mettre hors-jeu, hors-enjeux, comme fait l'observateur, pour faire disparaître les urgences, les appels, les menaces, les marches à suivre qui font le monde réel, c'est à dire réellement habité. »⁸⁶

Ainsi, tous deux entendent substituer à un modèle théorique problématique, une théorie plus adéquate de la *praxis* fondée sur une acception nouvelle du terme de stratégie. Or, cette redéfinition de la notion de stratégie est fondamentale – stratégique pourrait-on dire – car, comme cela sera montré dans un dernier temps, cela permet de percevoir des stratégies de pouvoir derrière les institutions sociales sans supposer qu'il s'agisse d'une intention de domination d'un groupe en particulier. Toutefois, il convient, avant cela, de signaler l'écueil opposé, qui consisterait à croire, compte tenu de ce qui a été dit de l'opposition bourdieusienne et foucauldienne au subjectivisme, que les individus ne joueraient aucun rôle dans la construction et la reproduction des groupes sociaux et des structures sociales. Ainsi, l'écueil opposé consisterait à croire que les structures sociales se reproduiraient nécessairement d'elles-mêmes et que les individus appliqueraient automatiquement et inconsciemment les règles sociales qui les déterminent et n'auraient, par conséquent, aucun champ d'action. Il convient donc désormais de signaler l'opposition, bourdieusienne autant que foucauldienne, à une lecture mécaniste et téléologique de la réalité sociale que l'analyse en termes de stratégie – en soulignant l'action stratégique des agents au sein de la réalité sociale – dément.

⁸⁶ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p. 138.

B. ... ni mécaniques et inéluctables

1. Une approche nominaliste du rapport entre individus et structures sociales ?

a. Critique bourdieusienne de l'objectivisme : l'opposition de la règle et de la stratégie

Il convient de situer l'acception bourdieusienne du terme de stratégie dans une double opposition, non seulement au subjectivisme mais aussi à l'objectivisme. Alain Dewerpe, dans l'article « La “stratégie” chez Pierre Bourdieu », indique que la notion de stratégie découle d'un « programme du ni-ni »⁸⁷, résumant ainsi l'affirmation bourdieusienne selon laquelle les stratégies ne trouvent leur « “origine” ni dans les “décisions” de la raison comme calcul conscient, ni dans les déterminations de mécanismes extérieurs et supérieurs aux agents »⁸⁸. Il s'agit, par conséquent, de repenser la notion de stratégie afin de ne pas la concevoir telle qu'elle l'est traditionnellement par le subjectivisme, sans pour autant supprimer l'idée même de stratégie, c'est-à-dire non seulement l'idée d'un objectif à atteindre mais aussi celle d'une action des agents au sein des structures sociales. Il convient donc, désormais, de comprendre plus précisément cette opposition à ce que Bourdieu nomme l'objectivisme.

Bourdieu définit l'objectivisme par le fait de se donner « pour projet d'établir des régularités objectives (structures, lois, systèmes de relations, etc.) indépendantes des consciences et des volontés individuelles »⁸⁹. Il s'agit donc bien de l'écueil opposé à celui du subjectivisme, celui qui consiste à supprimer toutes

⁸⁷ Alain Dewerpe, « La “stratégie” chez Pierre Bourdieu », *Enquête*, 1996, p. 5.

⁸⁸ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p.85.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 44.

fonctions aux agents et aux actions individuelles au sein des structures sociales. Or, comme le souligne Bourdieu, ce point de vue est tributaire de l'incapacité de l'observateur à objectiver son objectivation, c'est-à-dire à saisir la différence entre la logique de la pratique et son point de vue. Ainsi Bourdieu écrit-il :

« du fait qu'il [l'objectivisme] ignore la relation entre le *sens vécu* qu'explique la phénoménologie sociale et le *sens objectif* que construit la physique sociale ou la sémiologie objectiviste, il s'interdit d'analyser les conditions de la production et du fonctionnement du *sens du jeu social* qui permet de vivre comme allant de soi le sens objectivé dans les institutions. »⁹⁰

Il ne suffit pas, en effet, pour analyser la situation d'adéquation au champ dans lequel l'individu évolue, d'évoquer le sentiment de familiarité ressenti par l'individu sans évoquer les conditions de possibilités de ce ressenti – à savoir la coïncidence des structures mentales et des structures sociales – néanmoins, il ne peut pas non plus être satisfaisant de signaler seulement le sens objectif sans rendre compte du sens vécu par l'individu. Cette opposition du sens objectif et du sens vécu se retrouve à un autre niveau dans l'opposition de la règle et de la stratégie. Ainsi, dans *Raisons pratiques*, Bourdieu indique qu'il a choisi, « dans l'étude de la parenté, en Béarn ou en Kabylie [...] de penser les pratiques matrimoniales comme orientées par des stratégies plutôt que comme guidées ou dirigées par des règles »⁹¹. Or, il explique un tel choix en soulignant que le point de vue des règles est celui de l'observateur n'ayant pas objectivé son propre point de vue :

« [Il faut] tirer toutes les conséquences théoriques du fait que l'ethnologue n'est pas, en face des conduites qu'il observe et analyse, dans la position d'un agent agissant, engagé dans l'action, investi dans le jeu et les enjeux, qu'il n'est pas, devant tel ou tel des mariages enregistrés dans ses généalogies, comme un père de famille qui veut marier, et bien marier, sa fille. Il met en suspens (sans le savoir) tous les intérêts et les enjeux pratiques. »⁹²

⁹⁰ *Ibid.*, p. 46.

⁹¹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1994, p. 219.

⁹² *Ibid.*, p.220.

En effet, nous avons souligné à propos des stratégies matrimoniales, les enjeux à la fois matériels et symboliques qui existent à bien marier ses enfants. Un point de vue stratégique permet de rendre compte de ces enjeux et permet donc d'analyser les actions des individus comme des stratégies orientées en vue du pouvoir. Par ailleurs, un tel point de vue, permet de signaler que le rapport des agents à la situation n'est pas purement mécanique. Ainsi, non seulement les règles sociales n'agissent pas automatiquement à travers eux, mais les agents ne sont pas non plus nécessairement dans un rapport de respect et d'obéissance aux règles sociales, ils en font, au contraire, un usage stratégique.

En ce sens, l'écueil que signale Bourdieu est celui qui consiste à hypostasier les structures et les règles sociales comme si elles existaient indépendamment des individus qui y prennent place et les façonnent par leurs actions. Ainsi Bourdieu écrit-il :

« il [l'observateur] traite ses constructions, “culture”, “structure”, “classes sociales” ou “modes de production” comme des réalités dotées d'une efficacité sociale, capable de contraindre directement les pratiques ; [...] il *personnifie les collectifs* et en fait des sujets responsables d'actions historiques (avec des phrases comme “la bourgeoisie veut que...” ou “la classe ouvrière n'acceptera pas que...”). »⁹³

Cette hypostase consiste à prendre des constructions théoriques, telle que la classe bourgeoise ou bien le monde politique, pour un sujet réel, capable d'actions, alors même qu'il s'agit d'entités abstraites, construites théoriquement. Ainsi, Bourdieu conclut le chapitre du *Sens pratique* consacré à la critique de l'objectivisme, en affirmant :

« Cette vision [...] réduit les agents historiques au rôle de “supports” (*Träger*) de la structure et leurs actions à de simples manifestations épiphénoménales du pouvoir qui appartient à la structure de se développer

⁹³ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p. 64.

selon ses propres lois et de déterminer ou de surdéterminer d'autres structures »⁹⁴

De cette hypostasie découle une vision téléologique des structures sociales selon laquelle les structures se développeraient d'elles-mêmes et agiraient selon leurs lois propres.

Aussi convient-il de souligner, contre cette approche qui hypostasie les structures, la fonction des stratégies mises en place par les agents car, comme l'écrit Bourdieu, « ce sont les innombrables stratégies [...] qui contribuent continuellement à reproduire la structure sociale, mais avec des aléas et des ratés issus des contradictions inhérentes aux structures et à la disjonction toujours possible entre les habitus et les institutions »⁹⁵. Or, il est possible de se demander si une telle critique des structures sociales et de leur hypostasie se retrouve dans la pensée foucaldienne.

b. Critique foucaldienne de l'hypostasie des structures sociales

Il est nécessaire de lire l'analyse foucaldienne des stratégies comme une manière de s'opposer à une approche substantialiste des structures sociales. Ainsi, lorsque Foucault est interrogé, suite à son affirmation selon laquelle la stratégie découle de la rencontre fortuite de différentes tactiques, sur le rôle que peuvent jouer les classes sociales dans ce processus, il répond :

« Une classe dominante, ce n'est pas une abstraction, ce n'est pas une donnée préalable [...] Mais entre la stratégie, qui fixe, reconduit, multiplie, accentue les rapports de force, et la classe qui se trouve dominante, vous avez une relation de production réciproque. On peut donc dire que la stratégie de moralisation de la classe ouvrière est celle de la bourgeoisie. [...] Mais que ce soit la classe bourgeoisie qui, au niveau de son idéologie

⁹⁴ *Idem.*, p. 70.

⁹⁵ Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p. 190.

ou de son projet économique, ait comme une sorte de sujet à la fois réel et fictif, inventé et imposé de force cette stratégie à la classe ouvrière, je crois que ça, on ne peut pas le dire. »⁹⁶

Foucault souligne donc, lui aussi, le caractère théorique des classes sociales, et le risque qui existe à les considérer comme sujet d'une action ou d'une volition. Certes, la stratégie de moralisation de la classe ouvrière peut être décrite comme étant majoritairement le fait de la stratégie d'un groupe qu'on définit théoriquement comme étant la bourgeoisie et ce groupe correspond à quelque chose dans la réalité, « ce n'est pas une abstraction », toutefois on ne peut lui attribuer d'action que rétrospectivement.

Or, cette critique de l'hypostase des classes sociales s'accompagne d'une autre critique, celle de l'idée même de structure. En effet, il est à noter que Foucault, de manière opposée au marxisme et à Bourdieu, n'analyse pas la réalité sociale en termes de structure, mais en termes de dispositifs. Dans son cas, le terme de stratégie sert explicitement à s'opposer à une analyse structuraliste. Le dispositif, en effet, se définit par sa fonction stratégique, un dispositif c'est une certaine stratégie permettant à une entité ou un groupe de maintenir ou d'accroître son pouvoir⁹⁷. Foucault s'intéresse donc à la façon dont un dispositif, en vertu d'une certaine configuration stratégique, parvient à se maintenir. Le pouvoir n'est, par conséquent, jamais acquis selon Foucault, et le dispositif ne se reproduit pas de lui-même. C'est ce qui différencie, comme le souligne Jacques Bidet dans l'ouvrage *Foucault avec Marx*, la notion de dispositif de celle de structure employée par le marxisme. Ainsi il écrit :

« Mais si, chez Marx, cette confrontation de classe possède une stabilité dans la longue durée, ce n'est pas parce que pouvoir et lutte s'appellent

⁹⁶ Michel Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et Ecrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 1990, p. 306.

⁹⁷ Cf. I.A.1.a.

l'un l'autre, en "enchaînements sans fin et renversements perpétuels" [...] S'il en est ainsi, c'est parce que le propre de la structure de classe, et spécifiquement de la structure capitaliste de production, et de contenir les conditions immanentes de sa *reproduction*. »⁹⁸

Bidet souligne donc la différence entre une lecture téléologique des structures sociales, selon laquelle les structures contiennent nécessairement en elles-mêmes le principe de leur évolution, et une lecture en termes de stratégie qui souligne la dynamique des rapports entre les différentes structures sociales et leur contingence. La différence tient au fait que Foucault considère les stratégies comme la condition de possibilité des structures et non les structures comme conditions de possibilité des stratégies. Qu'en est-il pour Bourdieu ? Certes Bourdieu souligne que les structures sociales ne se reproduisent qu'en raison des stratégies individuelles⁹⁹, toutefois Bourdieu entend bien penser le processus de reproduction des structures sociales et non leur discontinuité¹⁰⁰. En ce sens, le rapport de forces n'est pas précaire pour Bourdieu, il est presque inéluctable comme le souligne la difficulté que représente le fait de concevoir des stratégies improbables. C'est en ce sens que Jacques Bidet fait référence à Bourdieu dans ce passage, car cette divergence est sans doute la plus saillante entre la réception bourdieusienne et foucauldienne du marxisme. Ainsi il écrit :

« Si elle [la notion de structure] n'a pas de place, sinon triviale (improductive), dans la forme d'ontologie nominaliste qui est celle de Foucault, c'est parce qu'il n'y a pas chez lui – à la différence de ce que l'on peut voir chez Bourdieu – de problématique de la "reproduction" : de la reproduction *structurelle*. »¹⁰¹

Bourdieu et Foucault, s'ils entendent tous deux s'opposer à l'ossification et à l'hypostase ou substantification, des structures sociales, se distinguent néanmoins

⁹⁸ Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La Fabrique, Paris, 2014, pp. 133-134.

⁹⁹ Cf. I.B.2.a.

¹⁰⁰ Cf. I.B.2.b et note 51 sur la distinction des luttes de concurrence et de conflit qui signale l'opposition de Bourdieu au marxisme sur la question de la reproduction sociale.

¹⁰¹ Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La Fabrique, Paris, 2014, p. 134.

dans leur manière de procéder. En effet, ils s'opposent tous deux à une confusion des entités théoriquement construites et des acteurs réels du monde social, mais cette critique ouvre, dans le cas foucauldien, sur une autre critique, celle de la notion de reproduction sociale si importante dans la pensée bourdieusienne. De ce fait, si le nominalisme foucauldien est avéré comme forme foucauldienne de l'opposition au structuralisme¹⁰², il semble que Bourdieu s'oppose à l'objectivisme du structuralisme plus qu'au structuralisme lui-même. En effet, il cherche certes à concevoir les structures sociales à partir des stratégies qui permettent leur reproduction et donne donc, en ce sens, la primauté au singulier, mais en raison de l'importance conférée à l'habitus – structures sociales incorporées par le singulier – il est possible de se demander si un véritable champ d'action individuel existe dans le cadre de pensée bourdieusien. Aussi, affirmer que l'usage foucauldien et bourdieusien du terme de stratégie est une manière de s'opposer au structuralisme en affirmant la place laissée au champ d'action individuel, pose problème. Il convient, en effet, de comprendre dans quelle mesure une place peut être laissée au champ d'action individuel par des auteurs qui, comme cela a été montré, construisent la notion de stratégie de manière étroitement liée à celle d'incorporation.

¹⁰² Foucault lui-même indique : « Il faut sans doute être nominaliste : le pouvoir ce n'est pas une institution, et ce n'est pas une structure, ce n'est pas une certaine puissance dont certains seraient dotés : c'est le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une situation donnée » (Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976, p. 123).

2. Le champ d'action individuel

a. L'habitus au principe d'une liberté créatrice ?

Dans *Raisons pratiques*, Bourdieu écrit :

« La relation qui s'établit entre les positions et les prises de position n'a rien [...] d'une détermination mécanique : chaque producteur, écrivain, artiste, savant, construit *son propre projet créateur* en fonction de la perception des possibilités disponibles que lui assurent les catégories de perception et d'appréciation inscrites dans son *habitus* par une certaine trajectoire et en fonction aussi de la *propension à saisir ou à refuser tel ou tel de ces possibles* que lui inspirent les intérêts associés à sa position dans le jeu. »¹⁰³

Ainsi, Bourdieu indique bien que chaque projet est propre à l'individu qui le met en place, d'une part, car son habitus est propre à sa trajectoire nécessairement singulière dans le monde social et, d'autre part, car chaque projet n'est pas seulement déterminé par l'habitus, mais aussi par la « propension à saisir ou refuser tel ou tel de ces possibles ». L'habitus oriente l'individu qui peut, toutefois, d'une part, prendre conscience de cette orientation spontanée et, d'autre part, choisir de s'y conformer ou non. Dans *Invitation à la sociologie réflexive*, Bourdieu indique :

« Il est difficile de contrôler l'inclination première de l'habitus, mais l'analyse réflexive, qui nous enseigne que c'est nous qui donnons à la situation une part de l'emprise qu'elle exerce sur nous, nous permet de travailler à modifier notre perception de la situation et par là notre réaction. »¹⁰⁴

Bourdieu souligne ainsi, la possibilité d'une connaissance de soi qui permet une maîtrise de soi et donc un espace de liberté. Mais en deçà même de cette affirmation d'une prise de conscience possible et d'une mise à distance possible du déterminisme, c'est la notion même de disposition qui implique une forme de liberté. Ainsi, Bourdieu écrit :

¹⁰³ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1994, p. 71, nous soulignons.

¹⁰⁴ Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p. 187.

« Parce que l'habitus est une capacité infinie d'engendrer en toute liberté (contrôlée) des produits – pensées, perceptions, expressions, actions – qui ont toujours pour limites les conditions historiquement et socialement situées de sa production, la liberté conditionnée et conditionnelle qu'il assure est aussi éloignée d'une création d'imprévisible nouveauté que d'une simple reproduction mécaniques des conditionnements initiaux »¹⁰⁵

Certes l'habitus implique que l'individu soit disposé à choisir tel possible plutôt que tel autre, toutefois cette disposition ne prend pas la forme d'une contrainte irrémédiable. Cela s'explique par le fait que l'habitus se construit par incorporation au cours d'expériences vécues qui marquent l'individu et ses choix futurs, mais l'individu est toujours confronté à de nouveaux événements dans lesquels il doit s'orienter, certes en fonction de ses expériences passées, mais de manière toujours spécifique. C'est pourquoi Bourdieu indique dans ce même passage :

« L'habitus, comme tout *art d'inventer*, est ce qui permet de produire des pratiques en nombre infini, et relativement imprévisibles (comme les situations correspondantes), mais limitées cependant dans leur diversité.»¹⁰⁶

Il en va donc de même que pour la parole telle que l'analyse Descartes dans le *Discours de la méthode* en soulignant qu'elle suppose la capacité proprement humaine d'inventer à partir d'une somme limitée de mots une réponse toujours spécifique, ce que le perroquet doté de la capacité d'émettre des sons ne peut faire ; car de Descartes à Bourdieu c'est la même opposition au mécanisme qui est formulée. Toutefois, ce que l'analogie avec la conception cartésienne de la parole révèle c'est aussi le caractère nécessairement limité de cette liberté, puisqu'il convient de faire avec une donne limitée de mots, une donne limitée d'expériences

¹⁰⁵ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p. 92.

¹⁰⁶ *Idem.*, p. 93.

passées¹⁰⁷. En ce sens, les individus sont contraints de se mouvoir dans l'espace limité que leur offre leur propre conditionnement.

Aussi paraît-t-il difficile de penser, à partir du cadre de pensée bourdieusien, des comportements absolument improbables qui viendraient remettre en cause l'ordre établi et incorporé. Certes, Bourdieu indique que « les dominés, dans n'importe quel univers social, *sont toujours en mesure d'exercer une certaine force* » mais cette affirmation est d'emblée minorée par l'affirmation suivante : « l'appartenance à un champ implique par définition la capacité d'y produire des effets »¹⁰⁸. Il y a, par conséquent, possibilité d'exercer une force, mais dans un champ spécifique et dans les limites de son propre conditionnement. De la même manière, il indique qu'il n'est pas question « de nier qu'il existe des dispositions à résister », mais ajoute immédiatement après « mais les théories de la résistance, lorsqu'elles s'orientent vers une sorte de populisme spontanéiste oublient souvent que les dominés n'échappent pas à *l'antinomie de la domination* »¹⁰⁹ à savoir s'exclure ou s'assimiler.

Si des espaces de résistances existent toujours, c'est donc toujours dans le cadre d'un certain conditionnement et d'un certain champ dont les possibles sont limités. Il convient donc de se demander dans quelle mesure Foucault parvient à penser l'existence d'un espace de liberté en dépit du conditionnement qu'imposent les dispositifs.

¹⁰⁷ D'autant plus limité que, comme le signale Bourdieu, « la plupart des gens sont statistiquement voués à rencontrer des circonstances qui tendent à s'accorder avec celles qui ont originellement façonné leur habitus » Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p. 183.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 123.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 125.

b. Affrontements des stratégies et contre-conduites dans la pensée foucauldienne

Comme cela a déjà été souligné, le pouvoir rencontre toujours des résistances pour Foucault. Le pouvoir doit donc s'analyser dans l'affrontement des stratégies. Ainsi, dans l'article « Le sujet et le pouvoir » Foucault écrit :

« Mais le point le plus important, c'est évidemment le rapport entre relation de pouvoir et stratégies d'affrontement. Car s'il est vrai que, au cœur des relations de pouvoir et comme condition permanente de leur existence, il y a une "insoumission" et des libertés essentiellement rétives, il n'y a pas de relation de pouvoir sans résistance, sans échappatoire ou fuite, sans retournement éventuel ; toute relation de pouvoir implique donc, au moins de façon virtuelle, une stratégie de lutte, sans que pour autant elles en viennent à se superposer, à perdre leur spécificité et finalement à se confondre. »¹¹⁰

En effet, nous avons déjà souligné que si le rapport de forces pouvait se stabiliser assurant la domination de certains sur d'autres, Foucault considère néanmoins toute stabilisation du pouvoir comme nécessairement précaire. C'est en ce sens qu'il indique qu'entre relation de pouvoir et stratégie de lutte, il y a « appel réciproque, enchaînement indéfini et renversement perpétuel »¹¹¹. En effet, comme cela a été montré, une fois le dispositif établi, une stratégie est encore à l'œuvre afin d'assurer sa pérennité. Cela est lié à la nature même du dispositif qui, rappelons-le, s'appuie sur le maintien de la liberté de la personne disposée. Or, cette irréductible résistance, cet inéluctable enchaînement des stratégies de lutte et des relations de pouvoir, implique la possibilité de penser un renversement du rapport de forces, ce qui est liée à la perspective discontinuiste de Foucault. Toutefois, de telles affirmations ne nous permettent pas de comprendre comment, alors que la fonction du dispositif

¹¹⁰ Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 1061.

¹¹¹ *Idem.*

semble être d'assurer un certain conditionnement, des résistances sont possibles. Il convient donc d'analyser les exemples foucauldien de résistance.

Dans *Surveiller et Punir*, Foucault analyse le passage d'une punition centrée autour du supplice à une « humanisation des peines » qui rejette le supplice pour lui préférer un autre mode de punition qui aboutit à l'émergence des disciplines. Cette évolution doit-elle être entendue comme le résultat d'un affrontement de deux stratégies ? Il pourrait sembler que oui, d'ailleurs Foucault écrit de manière conclusive, qu'à la fin du XVIIIe siècle coexistent le modèle monarchique, celui issu du projet des juristes réformateurs et celui d'institution carcérale. Il indique ainsi qu'« on a là trois séries d'éléments qui caractérisent les trois dispositifs *affrontés* les uns aux autres dans la dernière moitié du XVIIIe siècle »¹¹². Pourtant, il paraît problématique d'interpréter la réforme comme une résistance au cérémonial de souveraineté que représente le supplice. En effet, Foucault, ne dit pas de la réforme qu'elle a été récupérée ou colonisée par les disciplines, il indique qu'elle faisait partie de la stratégie qui a conduit à l'apparition des disciplines. Ou plutôt, que l'on peut noter une « coïncidence stratégique ». De celles qui, bien que fortuites, permettent d'assurer la création et la permanence d'un dispositif ? Sûrement. Foucault indique d'ailleurs :

« *Le véritable objectif* de la réforme, et cela dès ses formulations les plus générales ce n'est pas tellement de fonder un nouveau droit de punir à partir de principe plus équitables ; mais d'établir une nouvelle "économie du pouvoir de châtier" [...] La réforme n'a pas été préparée à l'extérieur de l'appareil judiciaire et contre tous ses représentants ; elle a été préparée, et pour l'essentiel, de l'intérieur »

¹¹² Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, pp. 96-97, nous soulignons.

Il indique ainsi, que celle-ci n'est que la « reprise politique ou philosophique de cette stratégie »¹¹³. C'est pourquoi, sans y voir un « projet machiavélique occulte », il convient d'y voir une rencontre de différentes tactiques qui permettent de solidifier un dispositif, plutôt qu'une forme de résistance ensuite récupérée. Dès lors, à quel niveau Foucault pense-t-il l'existence de résistance, si ce n'est pas dans l'affrontement de stratégies opposées qui ferait émerger de nouveaux dispositifs de pouvoir ?

Foucault affirme, dans *La volonté de savoir*, que les « points de résistance sont présents partout *dans* le réseau de pouvoir », non pas au sens où ces résistances seraient condamner à une « infinie défaite »¹¹⁴ mais au sens où elles sont nécessairement en vis-à-vis du pouvoir stabilisé et donc en partie déterminée par lui. Or, dans la mesure où le pouvoir est, comme nous l'avons souligné, « action sur une action », « conduite des conduites », les résistances aux pouvoirs semblent prendre nécessairement la forme de contre-conduites. Ainsi, dans *Sécurité, Territoire, Population*, Foucault analyse l'émergence de contre-conduites en réaction au pouvoir pastoral d'abord, puis en réaction au gouvernement qui a pris en charge la conduite des hommes. Il écrit :

« si le pastorat est un pouvoir qui a bien pour objectif la conduite des hommes, je crois que, corrélativement à cela, sont apparus des mouvements tout aussi spécifiques que ce pouvoir pastoral [...]. Ce sont des mouvements qui ont pour objectif une autre conduite, c'est-à-dire : vouloir être conduit autrement, par d'autres conducteurs et par d'autres bergers, vers d'autres objectifs et vers d'autres formes de salut, à travers d'autres procédures et d'autres méthodes. »¹¹⁵

¹¹³ Pour cette citation et la précédente : *Ibid.* pp. 96-97.

¹¹⁴ Pour cette citation et la précédente : Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976. pp. 126-127.

¹¹⁵ Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p.198.

Ces contre-conduites sont donc des refus de se faire conduire. Ainsi, Foucault donne différents exemples de ces contre-conduites : l'ascétisme, exercice de soi sur soi, manière de remettre en cause le pouvoir du maître ; les communautés qui remettent en cause la séparation des prêtres et des laïcs ; la mystique par laquelle le fidèle communique avec Dieu sans en passer par le pastorat. Or, ces contre-conduites menacent l'Eglise, comme l'indique Foucault, au point d'arriver à la Réforme. En ce sens, elles déterminent les stratégies de ceux qui tirent parti du rapport de forces, elles déterminent, par exemple, les stratégies du pouvoir pastoral qui ne peuvent s'exercer sans s'adapter aux libertés sur lesquelles elles prennent appui. Ainsi, il précise :

« La lutte ne se fait pas dans la forme de l'extériorité absolue, mais bien dans la forme de l'utilisation permanente d'éléments tactiques qui sont pertinents dans la lutte antipastorale, dans la mesure même où ils font partie, d'une manière même marginale, de l'horizon général du christianisme. »¹¹⁶

Aussi les contre-conduites sont-elles limitées aux « structures de pouvoir » au sein desquelles elles prennent place.

Ainsi, que ce soit dans l'analyse bourdieusienne ou dans l'analyse proposée par Foucault, le champ d'action individuel est donc limité. Toutefois, il convient de souligner que tous deux, en dépit de cela, accordent une grande importance à l'affirmation d'un champ d'action. En effet, la notion de stratégie a pour fonction de souligner l'importance des acteurs et de leurs actions dans le monde social afin de ne pas hypostasier les structures sociales.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 219.

Ainsi, la notion de stratégie, que ce soit dans la pensée bourdieusienne ou dans la pensée foucaldienne, est construite en opposition à l'acception traditionnelle du terme. On pourrait, dès lors, s'étonner du fait que tous deux réemploient cette notion en dépit de ces stigmates puisque cela les contraint à une considérable réélaboration de cette notion et à de perpétuelles mises en garde contre d'éventuelles mauvaises lectures. Ainsi, dans *Invitation à la sociologie réflexive*, Bourdieu interrogé sur les raisons l'ayant conduit à choisir ce terme, indique que l'on « peut se demander [...] s'il faut alors parler de stratégie ». Toutefois, il poursuit en affirmant que cette acception traditionnelle du terme « n'est pas une raison pour ne pas utiliser ce mot, malgré tout, avec une intention théorique tout autre »¹¹⁷. En effet, l'enjeu est de taille à signaler que les conduites peuvent être orientées sans être le fruit de l'intention d'un sujet ou d'entités abstraites et que le monde social est donc constitué d'entités visant à maintenir ou accroître leur pouvoir sans supposer pour autant de conspiration ou de plan machiavélique. Ainsi, après s'être demandé à quel niveau, entre quels individus et avec quels objectifs il est possible d'analyser les stratégies à l'œuvre dans le monde social, il était nécessaire de préciser à quel type de rationalité obéissent ces stratégies, afin de comprendre la spécificité de l'acception bourdieusienne et foucaldienne de ce terme. Désormais, il convient de saisir les enjeux liés au fait de d'opter pour un point de vue stratégique en donnant au terme de stratégie le sens que nous venons de circonscrire.

¹¹⁷ Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, p. 172.

III. Se démarquer de l'approche marxiste

Il convient, en effet, de se demander quels sont – au-delà de cette double opposition – les enjeux sous-jacents à cette redéfinition de la rationalité dont témoigne l'acception bourdieusienne et foucauldienne du terme de stratégie. Or, il semble qu'un des premiers enjeux de cette relecture soit de signaler la lutte dont résultent les institutions sociales. En ce sens, Foucault et Bourdieu, chacun à leur manière, élaborent une généalogie des structures de pouvoir qui replace le conflit et la lutte au sein de leur genèse. Il convient, dès lors, de se demander dans quelle mesure cette généalogie des structures de pouvoir permet de repenser la lutte des classes en mettant l'accent sur les conflits dont procèdent les structures et les classes sociales. A partir de cette première affirmation, il conviendra aussi d'interroger les enjeux épistémologiques de cette relecture dans la mesure où le point de vue stratégique se construit aussi en opposition à la notion marxiste d'idéologie, ce qui implique une redéfinition des rapports entre pouvoir et savoir. Ainsi, il s'agira d'affirmer que la notion de stratégie témoigne du rapport ambigu que ces deux auteurs ont au marxisme. En effet, la notion de stratégie apparaît comme une manière de repenser les formes de luttes à l'œuvre dans le monde social et, en ce sens, elle s'installe dans une perspective marxiste d'analyse des rapports de forces. Toutefois, elle paraît s'en démarquer par la volonté dont elle témoigne de penser la diversité des formes de luttes et de s'affranchir de la notion d'idéologie.

A. Repenser la lutte des classes

1. Penser les luttes dont procèdent les structures sociales et les instances de pouvoir

a. L'anti-juridisme de Foucault et Bourdieu

Foucault, dans un entretien du 21 mars 1977, indique :

« Une chose me paraît certaine, c'est que, pour analyser les rapports de pouvoir, nous ne disposons guère pour le moment que de deux modèles : celui que nous propose le droit (le pouvoir comme loi, interdit, institution) et le modèle guerrier ou stratégique en termes de rapports de forces. Le premier a été fort utilisé et il a montré, je crois, son caractère inadéquat : on sait bien que le droit ne décrit pas le pouvoir. »¹¹⁸

Il convient donc de comprendre cette opposition, que nous propose Foucault, entre le modèle du droit et celui de la stratégie. Il faut, en premier lieu, comprendre les critiques que Foucault établit à l'encontre du modèle juridique. Or, il est nécessaire, pour ce faire, d'analyser les critiques que Foucault élabore à l'encontre de la théorie de la souveraineté dans la mesure où la critique du modèle juridique n'en est qu'une partie.

La théorie de la souveraineté est, comme il l'indique dans « *Il faut défendre la société* », ce qui a servi de justification aux monarchies, mais aussi ce qui s'est retrouvé dans la pensée des contractualistes dans la perspective de justification des démocraties parlementaires¹¹⁹. A propos de celle-ci, il indique:

« La théorie de la souveraineté présuppose le sujet ; elle vise à fonder l'unité essentielle du pouvoir et elle se déploie toujours dans l'élément préalable de la loi. [...] Sujet, unité du pouvoir et loi : voilà, je crois, les éléments entre lesquels joue la théorie de la souveraineté qui à la fois se les donne et cherche à les fonder. »¹²⁰

¹¹⁸ Michel Foucault, « Non au sexe roi », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 268.

¹¹⁹ Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 31.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 38.

Il convient donc de se demander en quel sens le « point de vue stratégique » foucauldien permet de s'opposer à cette triple « primitivité » qu'il dénonce dans ce passage. Or, comme il le précise, il s'agit premièrement, de ne pas supposer un sujet comme le font les contractualistes en se donnant pour point de départ l'individu à l'état de nature, mais d'affirmer d'emblée la fabrication des sujets par les dispositifs de pouvoir¹²¹. Ainsi, Foucault écrit :

« Ne pas donc demander aux sujets comment, pourquoi, au nom de quel droit ils peuvent accepter de se laisser assujettir, mais montrer comment ce sont les relations d'assujettissement effectives qui fabriquent des sujets. »¹²²

D'autre part, il s'agit de refuser la primitivité de l'unité du pouvoir, puisque les stratégies de pouvoir sont toujours le résultat de la rencontre de tactiques locales¹²³, et c'est en ce sens que Foucault indique :

« Ne pas chercher, par conséquent, une sorte de souveraineté source des pouvoirs ; au contraire, montrer comment les différents opérateurs de domination d'appuient les uns sur les autres, renvoient les uns aux autres, dans un certain nombre de cas se renforcent et convergent, dans d'autres cas se nient ou tendent à s'annuler. »¹²⁴

Enfin, contre la légitimité supposée de la loi, il convient de saisir celle-ci comme instrument tactique. Puisque, comme le signale Foucault, « le discours et la technique du droit ont eu essentiellement pour fonction de dissoudre, à l'intérieur du pouvoir, le fait de la domination, pour faire apparaître à la place de cette domination que l'on voulait réduire ou masquer, deux choses : d'une part, les droits légitimes de la souveraineté et, d'autre part, l'obligation légale de l'obéissance »¹²⁵.

Le point de vue stratégique permet donc de montrer que tout sujet est fabriqué par

¹²¹ Cf. I.A.1.b.

¹²² *Ibid.*, pp. 38-39.

¹²³ Cf. II. A. 2.

¹²⁴ *Idem.*

¹²⁵ *Ibid.*, p. 24.

le pouvoir, mais aussi que toute instance de pouvoir se construit et se maintient dans et par la stratégie et que les lois servent d'instrument tactiques. Or, cette dernière idée est au principe d'un anti-juridisme foucauldien que l'on retrouve aussi dans l'approche bourdieusienne et qu'il convient d'analyser plus amplement.

Cette idée d'un usage tactique du droit se retrouve de manière paradigmatique dans l'analyse que Foucault produit du rapport entre les Lumières et les disciplines à la fin du troisième chapitre de *Surveiller et Punir*. En effet, il décrit, dans ce passage, de quelle manière les disciplines ont pu constituer « l'autre versant » du processus de constitution d'un « cadre juridiquement explicite, codé, formellement égalitaire » celui d'un « régime de type parlementaire et représentatif »¹²⁶. Or, cet autre versant que constituent les disciplines ne se juxtapose pas simplement au cadre juridique. En effet, comme l'indique Foucault, il convient d'analyser les disciplines comme « une sorte de contre-droit » qui « permet de fausser systématiquement celui-ci ». On peut s'interroger dès lors : est-ce que les disciplines ont simplement colonisé, vampirisé cette forme juridique ?¹²⁷ Ne faut-il pas plutôt voir dans ces deux versants une seule et même stratégie qui fonctionne d'autant mieux qu'elle parvient à articuler ces deux versants, celui juridique et celui technique ? Foucault apporte une réponse à cette question dans « *Il faut défendre la société* » lorsqu'il indique :

« Dès lors que les contraintes disciplinaires devaient à la fois s'exercer comme mécanismes de dominations, et être cachées comme exercice effectif du pouvoir, *il fallait bien que* soit donnée dans l'appareil juridique et réactivée, achevée, par les codes judiciaires, la théorie de la souveraineté. [...] ce quadrillage [disciplinaire] ne peut en aucun cas se

¹²⁶ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, p. 258.

¹²⁷ C'est notamment la perspective de Michel de Certeau. Ainsi, il écrit : « les procédures disciplinaires [...] *l'emportent* rapidement sur le vaste et complexe appareil judiciaire élaboré par les Lumières », « Il retrace les avantages qu'une technologie politique du cours *a gagné* sur l'élaboration d'un corpus doctrinal » (Michel de Certeau, *L'invention du quotidien I.*, éd. Folio, coll. « Essais », Paris, 1990, pp. 76-77), nous soulignons.

transcrire dans ce droit, qui en est pourtant, *l'accompagnement nécessaire.* »¹²⁸

Les Lumières et les disciplines constituent bien les deux faces d'une même stratégie, puisque l'une et l'autre s'accompagnent nécessairement. L'appareil juridique promu par les Lumières – des droits de l'homme à la démocratie parlementaire – doit donc être interprété comme une tactique que cette stratégie articule. En ce sens, cette critique peut être rapprochée de la critique marxiste des droits de l'homme qui, elle aussi, affirme l'articulation d'une fiction juridique formelle et de l'exploitation réelle, la première venant masquer la seconde tout en la rendant possible¹²⁹.

Or, cette même analyse du droit comme instrument de pouvoir se retrouve dans l'approche bourdieusienne. En effet, de la critique de la notion de règle découle une analyse du champ juridique comme étant à l'origine d'une violence symbolique¹³⁰. Ainsi, pour Bourdieu, le champ juridique s'auto-légitime et exerce une forme de pouvoir en se présentant comme rationnel, véridique, universel et neutre. Il se présente comme ce qui résout les conflits tout en étant un instrument dans le rapport de forces¹³¹. C'est pourquoi, dans *Le Sens pratique*, Bourdieu écrit :

« Le droit ne fait que consacrer symboliquement, par un *enregistrement* qui éternise et universalise, l'état du rapport de forces entre les groupes et les classes que produit et garantit pratiquement le fonctionnement de ces mécanismes. »¹³²

¹²⁸ Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997. pp. 33-34, nous soulignons.

¹²⁹ Voir sur ce point la comparaison que Jacques Bidet élabore à partir du commentaire ligne à ligne de ce passage de *Surveiller et punir* et les écrits de Marx (Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La Fabrique, Paris, 2014, § 112).

¹³⁰ Pour la critique de la notion de règle, cf. II. B. 1.a.

¹³¹ Cf. Juliette Grange, « Statophobie, antijuridisme et critique du libéralisme dans les dernières œuvres de Bourdieu et Foucault », *Cités* 2012/3 (n° 51), p. 6.

¹³² Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990, p. 229.

En effet, Bourdieu fait du droit une des institutions primordiales dans l'objectivation et l'institutionnalisation des rapports de forces puisque le droit confère des titres et des fonctions assurant aux personnes ainsi reconnues une autorité et une légitimité. En masquant les processus de reproduction sociale sous une égalité formelle, le droit consacre et légitime donc ces processus. C'est pourquoi Bourdieu poursuit en affirmant :

« Ainsi, il apporte la contribution de sa force propre, c'est-à-dire proprement symbolique, à l'action de l'ensemble des mécanismes qui permettent de faire l'économie de la réaffirmation continue des rapports de force par l'usage déclaré de la force. »¹³³

De la même manière, comme cela a été montré, Foucault, dans « *Il faut défendre la société* » notamment, décrit bien comment le droit légitime la réalité qui est celle d'un rapport de forces en la masquant sous la fiction du contrat et de l'échange entre parties égales.

Tous deux entendent donc substituer au modèle juridique d'analyse du pouvoir qui légitime la domination, un point de vue stratégique qui permet d'analyser la fonction du droit comme arme dans les rapports de forces. Cette opposition au juridisme et à la théorie de la souveraineté, reflète une perspective nouvelle sur les rapports de forces. Il s'agit, en effet, de les percevoir, comme stratégiques et donc comme productifs plutôt que répressifs. Ainsi, à propos du droit, il s'agit de trouver quels bénéfices le champ juridique, en tant qu'il définit une égalité formelle entre les individus, assure à certains individus. Il s'agit donc de signaler systématiquement les bénéfices que garantissent les institutions sociales et de signaler les « intérêts » qui ont présidés, sans que cela soit nécessairement

¹³³ *Idem.*

intentionnel, à leur genèse. En ce sens, Foucault et Bourdieu procèdent à la généalogie critique des instances de pouvoir.

a. Refus de l'hypothèse répressive et généalogie critique des instances de pouvoir

Foucault définit la notion de répression comme une notion juridico-disciplinaire, c'est donc aussi contre cette notion qu'il choisit d'adopter le point de vue des stratégies¹³⁴. C'est pourquoi, il convient d'analyser plus précisément ce qui pose problème dans l'hypothèse répressive. C'est dans *La volonté de savoir* que Foucault élabore plus précisément une critique de l'hypothèse répressive. Ainsi, il formule de manière introductive, cette première question :

« La mécanique du pouvoir, et en particulier celle qui est mise en jeu dans une société comme la nôtre, est-elle bien pour l'essentiel de l'ordre de la répression ? »¹³⁵

Et il répond à cette question plus loin, en indiquant :

« Tous ces éléments négatifs – défenses, refus, censures, dénégations – que l'hypothèse répressive regroupe en un grand mécanisme central destiné à dire non, ne sont sans doute que des pièces qui ont un rôle local et tactique à jouer dans une mise en discours, dans une technique de pouvoir, dans une volonté de savoir qui sont loin de se réduire à eux [...] je voudrais [...] chercher au contraire les instances de production discursive, de production de pouvoir, des productions de savoir »¹³⁶

Ainsi, Foucault entend substituer à une lecture en termes de répression, une lecture en termes de production. Il analyse, dans *La volonté de savoir*, les obligations de

¹³⁴ Ainsi dans « *Il faut défendre la société* » il indique : « La notion de "répression" [...] je crois justement, a le double inconvénient, dans l'usage qu'on en fait, de se référer obscurément à une certaine théorie de la souveraineté qui serait la théorie des droits souverains de l'individu, et de mettre en jeu, quand on l'utilise, toute une référence psychologique empruntée aux sciences humaines, c'est-à-dire aux discours et aux pratiques qui relèvent du domaine disciplinaire » (Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 36).

¹³⁵ Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976, p. 18.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 21.

dire la sexualité qui se sont multipliées à partir du XVIIe siècle et qui ont permis d'organiser la sexualité. Foucault indique ainsi qu'il existe une injonction à parler de sexualité « comme d'une chose qu'on n'a pas simplement à condamner ou à tolérer, mais à gérer, à insérer dans des systèmes d'utilité, à régler pour le plus bien de tous, à faire fonctionner selon un optimum »¹³⁷ et il analyse en ces termes, par exemple, la mise en place de politiques natalistes. La multiplication des discours n'a donc pas été répressive mais disposante. De la même manière, comme l'indique Foucault, les disciplines n'ont pas tant servi à interdire qu'à produire puisqu'il s'agissait de rendre docile et utile les individualités. Ainsi, au début de *Surveiller et Punir*, Foucault énonce sa méthode en quatre règles et la première est celle-ci :

« Ne pas centrer l'étude des mécanismes punitifs sur leurs seuls effets "répressifs", sur le seul côté de "sanction", mais les replacer dans toute la série des effets positifs qu'ils peuvent induire, même s'ils sont marginaux au premier regard. »¹³⁸

Ainsi, par exemple, la durée de la peine dans le cadre des disciplines n'a pas seulement pour fonction de sanctionner, mais « n'a de sens que par rapport à une correction possible et à une utilisation économique des criminels corrigés »¹³⁹.

Il s'agit donc d'analyser chaque élément comme ayant une *fonction tactique* au sein d'une stratégie globale¹⁴⁰. Or, signaler les bénéfices tirés du fonctionnement

¹³⁷ *Ibid.*, pp. 34-35.

¹³⁸ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll « Tel », Paris, 1975, p. 31.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 244.

¹⁴⁰ L'évocation d'une fonction tactique des dispositifs de pouvoir ne doit pas, il semble, conduire à interpréter le point de vue de la stratégie, comme un point de vue fonctionnaliste. En effet, bien que la notion de stratégie et la notion de fonction puissent paraître similaires puisque elles supposent toutes deux l'idée d'un objectif à atteindre, la notion de fonction – et celle corrélée d'un organisme – ne contient pas, contrairement à celle de stratégie, l'idée d'un processus précaire, contingent et surtout agonistique. Assimiler fonction et stratégie c'est minorer la dimension agonistique que nous cherchons justement à faire ressortir dans notre analyse.

Foucault, interrogé sur cette idée selon laquelle il emploierait la métaphore d'un organisme vivant, s'en défend et répond: « Non [...] Je n'ai jamais employé la métaphore de l'organisme. [...] Quand je parle de stratégie, je prends ce terme au sérieux : pour qu'un certain rapport de forces puisse non seulement se maintenir, mais s'accroître, se stabiliser, gagner en étendue, il est nécessaire qu'il y ait une manœuvre » (Michel Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*

d'un dispositif ou d'une institution, c'est en somme faire la généalogie critique de celle-ci. Ainsi, tous deux affirment faire la genèse des institutions. Bourdieu notamment, à propos de l'Etat, indique :

« L'analyse de la genèse de l'Etat comme fondement des principes de vision et de division en vigueur dans l'étendue de son ressort permet de comprendre à la fois l'adhésion doxique à l'ordre établi par l'Etat et aussi les fondements proprement politiques de cette adhésion d'apparence naturelle. »¹⁴¹

Il convient donc de faire la genèse de l'Etat afin de comprendre, comment, notamment par le biais du discours juridique, l'Etat peut se présenter comme nécessaire et naturel et exercer ainsi un certain pouvoir. Il faut aussi rechercher quelles stratégies ont présidé à sa formation. De la même manière, Foucault indique vouloir désinstitutionnaliser et défonctionnaliser les relations de pouvoir, dans la perspective de saisir leur généalogie, « la manière dont elles se forment, se branchent, se développent, se démultiplient, se transforment à partir de tout autre chose qu'elles même »¹⁴². Or, une telle généalogie, comme l'indique Foucault, conduit à concevoir « la politique comme la continuation de la guerre par d'autres moyens »¹⁴³ et à percevoir donc l'ensemble des rapports sociaux comme des

Il., éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, p. 309.). Ailleurs, il indique : « l'histoire réelle de la prison n'est sans doute pas commandée par les succès et les échecs de sa fonctionnalité, mais qu'en fait elle s'inscrit dans des stratégies et des tactiques qui prennent appui jusque sur ses déficits fonctionnels eux-mêmes » (Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 121).

De la même manière, il est tentant de voir dans l'analyse bourdieusienne une forme de fonctionnalisme ou d'inconscient vitaliste. Toutefois, Bourdieu souligne toujours contre un « fonctionnalisme du pire » et contre la notion d'appareil « programmés pour atteindre certains buts » que le monde social fonctionne en terme de champ et donc de lutte. Ainsi Bourdieu indique : « La notion de champ exclut le fonctionnalisme et l'organicisme [...] La cohérence qui s'observe dans un état donné du champ et son orientation apparente vers une fonction sont le produit du conflit et de la concurrence, et non d'une sorte d'autodéveloppement immanent de la structure » (Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014, pp. 147-149).

¹⁴¹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1994, p. 129.

¹⁴² Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 121.

¹⁴³ Cf. Notamment, Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 41.

rapports belliqueux. Ainsi Foucault élabore t-il dans « *Il faut défendre la société* », une généalogie de la lutte des classes.

Il convient donc d'analyser dans quelle mesure cette approche en terme de stratégie est tributaire d'un point de vue marxiste. Or, si l'anti-juridisme que nous avons repéré aussi bien dans l'analyse foucauldienne que dans celle de Bourdieu, semble pouvoir être interprété comme un legs marxiste, le rejet foucauldien de l'hypothèse répressive semble viser aussi l'analyse marxiste et notamment l'analyse freudo-marxiste. Quant à l'idée selon laquelle la politique serait la continuation de la guerre par d'autres moyens, Foucault, insiste sur le fait que, selon lui, dans l'analyse dialectique marxiste, la dimension agonistique n'est pas maintenue au terme du processus révolutionnaire, et qu'en ce sens, le marxisme ne fait pas de la guerre le principe du monde social, mais seulement une étape qui sera nécessairement dépassée.¹⁴⁴ Or, cette divergence signale l'idée importante d'un usage de la notion de stratégie qui permettrait de se démarquer du marxisme. A cet égard, le fait que Bourdieu et Foucault s'accordent sur la nécessité d'un approfondissement de la notion de lutte est intéressant. En effet, cela conduit à penser que l'importance que Foucault, comme Bourdieu, confère à la notion de stratégie est liée à leur volonté d'approfondir la notion marxiste de lutte en soulignant la diversité des formes de stratégies et donc des formes de luttes à l'œuvre dans le monde social. Ainsi, Foucault affirme :

« Il y a un terme que Marx a certes employé, mais qui passe aujourd'hui pour quasiment obsolète. C'est celui de 'lutte des classes'. [...] jusqu'ici personne n'a examiné ni approfondi la question de savoir ce qu'est la lutte.

¹⁴⁴ Ainsi, dans « *Il faut défendre la société* », Foucault, indique : « La dialectique hégélienne et toutes celles, je pense, qui l'ont suivie doivent être comprises – ce que j'essaierai de vous montrer – comme la colonisation et la pacification autoritaire, par la philosophie et le droit, d'un discours historico-politique qui a été à la fois un constat, une proclamation et une pratique de la guerre sociale » (Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 50).

Qu'est que ce la lutte quand on dit lutte des classes ? Puisqu'on dit lutte, il s'agit de conflit et de guerre. Mais comment cette guerre se développe-t-elle ? Quel est son objectif ? Quels sont ses moyens ? Sur quelles qualités rationnelles repose-t-elle ? »¹⁴⁵

Bourdieu, quant à lui, indique :

« Quand on dit lutte des classes, il faut savoir lutte pour quoi ? C'est une question qui n'est pas souvent posée. L'enjeu de la lutte des classes est historique. Il faut faire attention à ne pas donner une définition essentialiste de la lutte des classes, à ne pas éterniser l'enjeu de la lutte des classes. »¹⁴⁶

Ainsi, tous deux soulignent la nécessité de repenser la notion de lutte. Or, c'est bien cette réélaboration que permet la notion de stratégie puisque elle permet de penser des luttes qui procèdent de stratégies non intentionnelles et parfois inconscientes, ou bien encore des luttes qui ont pour origine des stratégies qui n'ont pas pour objectif un gain économique. En ce sens, c'est la redéfinition de la rationalité que nous avons signalée, mais aussi le fait de faire des stratégies le principe d'intelligibilité des structures sociales, qui permet à Foucault, comme à Bourdieu, de se démarquer du marxisme. Toutefois, il convient de remarquer qu'une telle redéfinition de la notion de lutte implique aussi une redéfinition de la notion de classe qu'il convient d'analyser.

¹⁴⁵ Michel Foucault, « Méthodologie pour la connaissance du monde : comment se débarrasser du marxisme », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001, pp. 605-606.

¹⁴⁶ Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, 2013, p. 30.

2. Redéfinir la notion de classe

a. Production réciproque de la classe et de la stratégie

En effet, nous avons souligné que Foucault, comme Bourdieu, promeut une conception anti-subjectiviste du terme de stratégie¹⁴⁷. Or, cela implique de ne pas présupposer de classe qui soit le sujet des stratégies. Ainsi, Foucault, interrogé sur le rôle que jouent les classes sociales dans la création des dispositifs, indique dans un passage déjà cité :

« Une classe dominante, ce n'est pas une abstraction, ce n'est pas une donnée préalable. [...] Entre la stratégie, qui fixe, reconduit, multiplie, accentue les rapports de force, et la classe qui se trouve dominante, vous avez une relation de production réciproque. »¹⁴⁸

Il y a donc « production réciproque de la classe et de la stratégie ». Qu'est-ce que cela signifie ? Que la classe, la classe bourgeoise par exemple, se constitue dans et par les stratégies qu'elle met en place, dans la lutte. Foucault insiste sur cet aspect afin de souligner le caractère dynamique et instable des groupes sociaux antagonistes contre toute hypostase des classes sociales. Or, Foucault produit une analyse du rôle de la bourgeoisie dans la prise en charge de la folie qui permet de préciser cette analyse. Ainsi, il écrit dans « *Il faut défendre la société* » :

« Il n'y a pas eu la bourgeoisie qui a pensé que la folie devait être exclue [...], mais les mécanismes d'exclusion de la folie [...] à partir d'un certain moment [...] ont dégagé un certain profit économique, une certaine utilité politique et, du coup, se sont trouvés tout naturellement colonisés et soutenus par des mécanismes globaux et, finalement, par le système de l'Etat tout entier. [...] La bourgeoisie se moque totalement des fous »¹⁴⁹

¹⁴⁷ Cf. II. A.

¹⁴⁸ Michel Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et Ecrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 1990, pp. 306-307.

¹⁴⁹ Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 29.

La dimension non-intentionnaliste de l'approche foucauldienne, transparaît bien dans ce passage, puisque comme Foucault l'écrit, « la bourgeoisie se moque » des fous. Transparaît aussi l'idée, corrélée, que « la bourgeoisie » ne constituait pas un groupe qui, d'une volonté unique, aurait décidé des mécanismes lui permettant de se maintenir. Les mécanismes sont premiers, les retombées économiques et politiques qui assurent la constitution d'un groupe ayant certains pouvoirs sont secondes.

Or, cette nécessité de penser les frontières mouvantes des groupes se retrouve dans la promotion bourdieusienne des notions de champs et d'espace social. Dans l'article « Espace social et genèse des "classes" », Bourdieu définit l'espace social par la répartition des propriétés agissantes entre différents membres, c'est-à-dire la répartition des propriétés « propres à conférer à leur détenteur de la force, du pouvoir dans cet univers »¹⁵⁰, autrement dit les différentes espèces de capital. Ces différentes propriétés définissent des positions relatives et donc des rapports de forces. Comme l'indique Bourdieu, à partir de ces différentes positions dans l'espace social, on peut construire des classes, c'est-à-dire des « ensembles d'agents occupant des positions semblables »¹⁵¹ susceptibles de mettre en place les mêmes stratégies. Mais, comme l'indique bien le terme susceptible, il ne s'agit que d'une « classe probable », d'une classe probablement constituable par la stratégie et la lutte. Or, comme l'indique Bourdieu, souligner la probabilité d'un rapprochement sans le supposer est une manière de repenser les classes par rapport au marxisme. Ainsi, Bourdieu, écrit :

« Ceci marque bien une première rupture avec la tradition marxiste : celle-ci ou bien identifie, sans autre forme de procès, la classe construite et la

¹⁵⁰ Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, p. 3.

¹⁵¹ *Ibid.* p. 4.

classe réelle, [...] ou bien, quand elle fait la distinction, avec l'opposition entre la «classe-en-soi», définie sur la base d'un ensemble de conditions objectives, et la «classe-pour-soi», fondée sur des facteurs subjectifs, elle décrit le passage de l'une à l'autre, [...] dans une logique soit totalement déterministe soit au contraire pleinement volontariste. »¹⁵²

Ainsi, Bourdieu critique la méthode qui consiste, compte tenu de ce rapprochement possible, d'hypostasier la classe et d'affirmer son existence réelle comme sujet d'action et de volition. Et, contre cette méthode, il réaffirme que le passage d'une classe probable à une classe constituée se réalise sans cesse, dans et par les stratégies. En ce sens, pour Bourdieu aussi, il est nécessaire de penser la production réciproque de la classe et de la stratégie et de considérer que les contours des classes sont flous et précaires, car liés aux stratégies de mobilisation par lesquelles les classes se constituent pour un temps. Ainsi critique-t-il le marxisme qui conduit, selon lui, à affirmer que le passage de la classe en-soi à la classe pour-soi se ferait nécessairement, inéluctablement, ou par une prise de conscience éclairante. C'est donc bien la redéfinition du terme de stratégie dans une perspective ni intentionnaliste ni mécaniste qui permet ici de s'opposer au marxisme. A partir de là, il convient de se demander s'il faut-il interpréter les points de vue bourdieusien et foucauldien comme un abandon du point de vue de classe.

b. *Un abandon du point de vue de classe ?*

Afin de répondre à cette question, il est nécessaire de définir ce que nous entendons par « point de vue de classe ». En effet, faut-il entendre par-là l'idée selon laquelle il existerait des groupes sociaux circonscrits ? Ne faut-il pas plutôt entendre par là l'idée d'un clivage qui donne lieu à des groupements provisoires.

¹⁵² *Ibid.* pp. 4-5.

A cet égard la lecture que Jacques Bidet propose de la notion de classe dans la pensée de Marx est intéressante. Il écrit :

« La notion de “classe en soi” qui n’aurait qu’à prendre conscience d’elle-même pour devenir “classe pour soi” est un opérateur de l’action politique : elle souligne que des conditions existent pour un rassemblement. Elle ne signifie pas que les *classes* seraient des *groupes* sociaux circonscrits. Le rapport de classe, tel qu’il est construit dans *Le Capital*, désigne non un groupe mais un *clivage*, un principe de division du corps social. [...] il donne lieu à des groupes, à des regroupements, qui sont – en fonction de la variabilité des rapports de force qu’ils déterminent dans des conjonctures variables – essentiellement fluides. »¹⁵³

En ce sens, la question n’est pas de savoir s’ils existent des groupes sociaux strictement circonscrits. En effet, ni Foucault, ni Bourdieu, ni même Marx, ne défendent l’idée de groupes sociaux strictement circonscrits, et c’est la raison pour laquelle la critique que Bourdieu et Foucault élaborent de l’hypothèse des classes sociales est à lire comme une critique des marxistes plutôt que comme une critique de Marx. Toutefois, il convient de se demander dans quelle mesure Foucault et Bourdieu maintiennent l’idée d’un clivage fondamental qui divise en deux le corps social.

Bourdieu, pour sa part, affirme donc que les classes n’existent pas réellement, qu’elles n’existent que théoriquement ou à titre de virtualités, et en ce sens il s’oppose bien à l’idée de groupes sociaux strictement circonscrits. Ainsi, il écrit :

« Les classes sociales n’existent pas (même si le travail politique orienté par la théorie de Marx a pu contribuer, en certains cas, à les faire exister au moins à travers des instances de mobilisation et des mandataires). Ce qui existe c’est un espace social, un espace de différences, dans lequel les classes existent en quelque sorte à l’état virtuel, en pointillé, non comme un donné, mais comme *quelque chose qu’il s’agit de faire*. »¹⁵⁴

¹⁵³ Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La Fabrique, Paris, 2014, p. 110.

¹⁵⁴ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1994, p. 28.

Toutefois, bien que Bourdieu nie l'existence des classes sociales, il affirme l'existence de champs de forces dans lesquels peuvent se dessiner des oppositions et des clivages. Dans tous champs il existe des dominants et des dominés et donc un clivage. Toutefois, les clivages sont multiples puisqu'il existe une multitude de champs et donc de rapports de forces. Qu'en est-il pour Foucault ?

Foucault semble lui aussi s'opposer aux marxistes bien plus qu'à Marx lui-même. Ainsi il écrit :

« Je crois que les relations de pouvoir ne doivent pas être considérées d'une manière quelque peu schématique comme, d'un côté, il y a ceux qui ont le pouvoir et, de l'autre, ceux qui ne l'ont pas. [...] Un certain marxisme académique utilise fréquemment l'opposition classe dominante *versus* classe dominée, discours dominant *versus* discours dominé. Or ce dualisme [...] ne sera jamais trouvé chez Marx [...] il sait parfaitement que ce qui la solidité des relations de pouvoir c'est qu'elles ne finissent jamais, il n'y a pas d'un côté quelques-uns, de l'autre beaucoup ; elles passent partout : la classe ouvrière retransmet des relations de pouvoir, elle exerce des relations de pouvoir. »¹⁵⁵

Il s'agit, donc, là encore, de s'opposer à l'idée de groupes sociaux strictement circonscrits tel que peut le penser « un certain marxisme académique ». Toutefois, Foucault n'affirme pas que le pouvoir soit « la chose du monde la mieux partagée », ni même qu'il obéisse à une « distribution démocratique ou anarchique »¹⁵⁶. En effet, il considère que les rapports de force profitent toujours à certains, au détriment d'autres, et qu'ils sont donc « toujours asymétriques, marqués par une inégalité structurelle »¹⁵⁷. Il s'agit, certes, pour lui comme pour Bourdieu, de clivages multiples, définissant des coalitions nécessairement provisoires, toutefois, il est possible de concevoir que ces multiples clivages se cristallisent parfois en un

¹⁵⁵ Michel Foucault, « Les mailles du pouvoir », *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001. p. 1020

¹⁵⁶ Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 27.

¹⁵⁷ Entretien inédit, juillet 1977, *Question Marx*, cité dans Sandro Chignola, « Foucault, Marx : le corps, le pouvoir, la guerre », *Marx et Foucault*, 2015, Paris, p. 46.

antagonisme fondamental entre deux groupes. D'ailleurs, comme le signale Jacques Bidet, Foucault se dit en accord avec l'idée selon laquelle la lutte des classes, si elle n'est pas le « ratio de l'exercice du pouvoir », est bien souvent la « garantie dernière d'intelligibilité »¹⁵⁸.

Ainsi, l'emploi de la notion de stratégie et l'acception qu'en ont Foucault et Bourdieu, permet donc de redéfinir la lutte des classes, d'une manière qui se présente comme un retour à Marx, contre les marxistes. En effet, la notion de stratégie permet de redéfinir la notion de lutte, car en définissant la notion de stratégie de manière ni subjectiviste ni structuraliste, Foucault et Bourdieu envisagent un panel de luttes bien plus large. D'autre part, en donnant une importance telle à la notion de lutte, Foucault et Bourdieu se donnent pour objectif de saisir la lutte dont résultent les structures sociales, les institutions, et les instances de pouvoir, ce qui implique de concevoir celles-ci de manière dynamique et non comme des réalités anhistoriques et inéluctables. De ce fait, la notion de classe se trouve elle-même redéfinie. En effet, dès lors, les classes ne doivent pas être comprises comme des groupes transparents à eux-mêmes, se réduisant à une simple dichotomie entre dominants et dominés, il convient au contraire de penser la multiplicité des champs dans lesquels existent des clivages et donc des luttes entre différents acteurs. Ainsi, la notion de stratégie apparaît à la fois comme un legs marxiste dans la mesure où son usage, par Foucault et Bourdieu, témoigne d'une volonté de penser le monde social en terme de rapport de forces et de luttes entre groupes antagonistes, et à la fois, cette notion apparaît comme une manière de se démarquer de l'approche marxiste traditionnelle. Il convient donc, dans un dernier

¹⁵⁸ Cité dans : Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La Fabrique, Paris, 2014, p. 130.

temps, d'envisager dans quelle mesure ce point de vue stratégique conduit à une redéfinition des rapports entre pouvoir et vérité qui révèle, lui aussi, une volonté de se démarquer du marxisme.

B. Le caractère stratégique de la vérité

1. Le couple savoir-pouvoir dans l'analyse foucauldienne et l'analyse bourdieusienne du champ scientifique

a. L'analyse foucauldienne en termes de savoir-pouvoir

Il s'agit de comprendre dans quelle mesure la notion de stratégie, et l'importance que ces deux auteurs lui confèrent, implique une redéfinition des rapports entre pouvoir et vérité. En ce sens, il ne s'agit pas de tenter de produire une analyse exhaustive des rapports entre pouvoir et vérité dans les œuvres de Foucault et Bourdieu, mais de signaler seulement dans quelle mesure cette idée d'un rapport entre pouvoir et vérité est tributaire de l'importance qu'ils confèrent tous deux à la notion de stratégie.

Dans *Surveiller et Punir*, Foucault indique que « pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et constitue en même temps des relations de pouvoir »¹⁵⁹. Ainsi, il analyse de quelle manière les disciplines se sont appuyées sur des appareils de savoir visant à observer, enregistrer et contrôler les individus concernés, constituant de ce fait un champ de savoir ayant une fonction stratégique. A propos de la prison, par exemple, il écrit :

¹⁵⁹ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975, p. 36.

«Tout un savoir individualisant s'organise qui prend pour domaine de référence non pas tellement le crime commis (du moins à l'état isolé) mais la virtualité de dangers que recèle un individu et qui se manifeste dans la conduite quotidiennement observée. La prison fonctionne là comme un appareil de savoir »¹⁶⁰

Ainsi, il analyse dans quelle mesure le fait que la prison se soit donnée pour tâche de transformer l'individu enfermé implique d'observer sa conduite afin d'adapter l'emprisonnement à l'individu et de répartir les individus selon ces observations. En ce sens, la stratégie visant à assurer la docilité et l'utilité des individus ne peut se faire sans un certain savoir.

A partir de cette fonction stratégique du savoir qui accompagne la mise en place des disciplines, il est donc possible de comprendre l'affirmation foucauldienne selon laquelle tout pouvoir implique un savoir. En effet, il s'agit d'affirmer qu'il convient d'avoir un point de vue stratégique non seulement sur les institutions sociales, mais aussi sur la vérité elle-même. Or, comme l'indique Foucault dans « *Il faut défendre la société* », un tel point de vue implique de s'opposer à l'acception traditionnelle de la vérité comme neutre, universelle et absolue. En effet, dans « *Il faut défendre la société* », Foucault élabore une généalogie des discours historico-politique qui pensent la guerre comme la trame de fond nécessaire et permanente des rapports sociaux. Or, à propos de ces discours, il indique :

« Dans cette lutte générale dont il parle, celui qui parle, celui qui dit la vérité, celui qui raconte l'histoire [...] eh bien, celui-là, il est forcément d'un côté ou de l'autre : il est dans la bataille, il a des adversaires, il travaille pour une victoire particulière. »¹⁶¹

Et à ce propos il ajoute :

« Et si ce sujet qui parle du droit (ou plutôt de ses droits) parle de la vérité, cette vérité n'est pas [...] la vérité universelle du philosophe. [...] il est toujours un discours de perspective. Il ne vise la totalité qu'en l'entrevoiant, en la traversant, en la transperçant de son propre point de

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 149.

¹⁶¹ Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 45.

vue. C'est-à-dire que la vérité est une vérité qui ne peut se déployer qu'à partir de sa position de combat... »¹⁶²

Ainsi, parce que ces discours sont nécessairement situés dans un combat, il ne s'agit pas d'affirmer une vérité universelle et absolue mais, au contraire, de faire fonctionner la vérité comme une arme dans ce combat. En effet, de tels discours ont pour objectif, comme l'analyse Foucault dans cette leçon, de rappeler les origines du pouvoir, afin de signaler, contre le discours de justification du pouvoir qui le naturalise, que celui-ci est issu de la guerre, de ses injustices et de ses contingences. En ce sens, dans ce discours, comme l'indique Foucault, la vérité « n'est finalement cherchée, que dans la mesure où elle pourra effectivement devenir une arme dans le rapport de force »¹⁶³. Or, c'est précisément ce type de savoir ayant une fonction stratégique que promeut Foucault. En effet, dans la première leçon, il indique vouloir mener une généalogie permettant de redécouvrir les luttes et les combats, et vouloir se servir de ce savoir comme d'une arme dans les luttes en cours. Ainsi, il écrit :

« Le couplage des connaissances érudites et des mémoires locales [...] permet la constitution d'un savoir historique des luttes et l'utilisation de ce savoir dans les tactiques actuelles. »¹⁶⁴

Foucault entend donc produire une analyse ayant une fonction à la fois rétrospective et indirectement prospective, comme l'indique Hervé Oulc'hen, c'est-à-dire qu'il s'agit, d'une part, de comprendre l'histoire et, d'autre part, d'en tirer des conclusions « en termes de possibilités réelles d'action »¹⁶⁵.

¹⁶² *Idem.*

¹⁶³ *Idem.*

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹⁶⁵ Cf. Hervé Oulc'hen,, « L'intelligibilité des luttes. Foucault et Sartre lecteurs des enquêtes historiques de Marx », *Marx & Foucault, sous la direction de Christian Laval, Luca Paltrinieri, Ferhat Taylan, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015, p. 118.*

Ainsi, à travers le couple savoir-pouvoir, transparait l'idée foucauldienne selon laquelle il convient de tenir un point de vue stratégique sur la vérité. C'est-à-dire, non seulement, déceler les savoir sur lesquels les stratégies de pouvoir s'appuient, mais aussi se servir du savoir comme d'une arme. De ce fait, est défini un nouveau type d'analyses des instances de pouvoir et de leur rapport à la vérité, mais aussi une nouvelle tâche pour l'analyse philosophique, celle de mener une lutte. Or, dans la mesure où Bourdieu, lui aussi, analyse les actions humaines en termes de stratégies de pouvoir, il convient de se demander si une telle redéfinition des rapports entre savoir et pouvoir est présente dans sa pensée.

b. L'analyse bourdieusienne du champ scientifique

Dans le cas de l'approche foucauldienne, on peut se demander de quelle façon le savoir est utilisé au sein d'une stratégie de pouvoir. Ainsi pouvons-nous interroger le rapport existant entre sciences humaines et disciplines. Dans quelle mesure les sciences humaines, si elles ont été rendues possibles par l'avènement des disciplines comme l'affirme Foucault, ont joué un rôle dans les processus disciplinaires ? La notion bourdieusienne de champ permet de poser la question en ces termes car elle permet d'interroger l'autonomie des différents champs et, par exemple, l'autonomie du champ des sciences humaines à l'égard des mécanismes technico-politique que sont les disciplines.

Pour Bourdieu, la dimension stratégique de la vérité n'est pas à appréhender à partir des effets de pouvoir induits par la production de savoirs, ni par l'utilisation par les stratégies de pouvoir, de savoirs. Elle doit, au contraire, être appréhendée à partir des luttes dont résultent les savoirs eux-mêmes. Ainsi, Bourdieu analyse le

champ scientifique comme n'importe quel champ, c'est-à-dire d'une part, comme un champ de forces au sein duquel peut être repéré différentes positions auxquelles correspondent différentes dotations en capital et d'autre part, comme un champ de lutte, c'est-à-dire comme un champ au sein duquel les individus mettent en place des stratégies afin d'atteindre une position hégémonique. C'est pourquoi il écrit :

« Le champ scientifique, comme d'autres champs, est un champ de forces doté d'une structure, et aussi un champ de luttes pour conserver ou transformer ce champ de forces. »¹⁶⁶

Or, cette analyse du champ scientifique comme étant non seulement un champ de forces, mais aussi un champ de luttes, implique, comme c'est le cas pour l'analyse foucauldienne, de se départir de la vision traditionnelle de la vérité comme étant neutre et désintéressée. Ainsi, Bourdieu écrit :

« L'idée de champ porte du même coup à mettre en question la vision irénique du monde scientifique, celle d'un monde d'échanges généreux dans lequel tous les chercheurs collaborent à une même fin. Cette vision idéaliste qui décrit la pratique comme produit de la soumission volontaire à une norme idéale est contredite par les faits : ce que l'on observe ce sont des luttes, parfois féroces, et des compétitions à l'intérieur de structures de domination. »¹⁶⁷

En ce sens, pour Bourdieu aussi, la vérité, n'est pas le résultat d'une pacification, mais doit, au contraire, être pensée comme un enjeu de luttes.

Ainsi, pour Bourdieu, la production de la vérité résulte de la mise en œuvre de diverses stratégies de pouvoir au sein du champ scientifique. En ce sens, la vérité est nécessairement déterminée par le champ dans lequel elle est produite, elle est le résultat de stratégies qui sont propres à la configuration sociale, historique, culturelle et politique de ce champ à un moment donné. Dans le cadre foucauldien, de la même manière, la production de savoir est liée aux rapports de pouvoir et est

¹⁶⁶ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Cours au collège de France (2000-2001), éd. Raisons d'agir, Paris, 2001, p. 69.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 92.

donc déterminée par le contexte historique, social, économique, politique et culturel dans lequel elle est réalisée. Il convient donc de comprendre dans quelle mesure cette inscription de la production de vérité au sein de stratégies de pouvoir, conduit à penser la vérité comme idéologique.

2. Point de vue stratégique et critique de la notion d'idéologie

L'idéologie semble pouvoir être défini d'un point de vue marxiste comme un système d'idées dominantes propres à une société donnée, et se présentant comme vrai indépendamment de ses conditions historiques et sociales de production, s'assurant par là un certain pouvoir sur les consciences individuelles. Or, il semble que Foucault comme Bourdieu critique cette notion d'idéologie au nom d'un point de vue stratégique. Ainsi, dans *Sécurité, Territoire, Population*, Foucault écrit à propos du pastorat et du rapport entre croyance religieuse et problèmes politiques ou économiques :

« Je crois que si on ne prend pas le problème du pastorat, du pouvoir pastoral, de ses structures comme étant la charnière de ces différents éléments extérieurs les uns aux autres – les crises économiques d'une part et les thèmes religieux de l'autre – [...] je crois qu'on est obligé, à ce moment-là, de revenir aux vieilles conceptions de l'idéologie, et de dire que les aspirations d'un groupe, d'une classe, etc., viennent se traduire, se refléter, s'exprimer dans quelque chose comme une croyance religieuse. Le point de vue du pouvoir pastoral, le point de vue de toute cette analyse des structures de pouvoir permet, je pense, de reprendre les choses et de les analyser, non plus en forme de reflet et de transcription, mais en forme de stratégies et de tactiques. »¹⁶⁸

Ainsi, Foucault oppose explicitement la perspective des stratégies et des tactiques, et celle de l'idéologie qui conduit, selon lui, à concevoir les choses en termes « de reflet et de transcription ». Quelle distinction établit-il entre ces deux points de

¹⁶⁸ Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997, p. 219.

vue ? Ce qu'indique Foucault, c'est la nécessité de ne pas concevoir ce qui est de l'ordre du discours et du symbolique uniquement comme un reflet sans efficacité propre. Pour Foucault, les discours sont des dispositifs de pouvoir, et à ce titre, ont des effets de pouvoir. De plus, la notion d'idéologie implique que les individus soient mystifiés dans leurs représentations. Or, poser la question en ces termes, c'est selon Foucault, ignorer que les relations de pouvoir s'investissent dans les corps bien plus que dans les consciences, dans des croyances bien plus que dans des représentations. En effet, il ne faut pas concevoir d'un côté des rapports de production qui s'exerceraient sur le corps même des individus, et de l'autre, ce qui serait de l'ordre du symbolique et aurait un effet, sur les seules consciences individuelles, car ce qui est de l'ordre du discours et de l'ordre du symbolique a une efficacité sur le corps même des individus et s'incarne dans des instruments technico-politique comme le montre bien l'exemple des disciplines. De la même façon Bourdieu rejette cette perspective. Ainsi, il écrit :

« parler d' "idéologie" c'est situer dans l'ordre des *représentations*, susceptibles d'être transformées par cette conversion intellectuelle que l'on appelle "prise de conscience", ce qui se situe dans l'ordre des *croyances*, c'est-à-dire au plus profond des dispositions corporelles. »¹⁶⁹

En ce sens le concept d'idéologie présuppose l'idée qu'une prise de conscience et une transparence à soi est possible. Or, cette idée est rejetée par Bourdieu et Foucault, comme nous l'avons montré. A l'inverse, un point de vue stratégique, permet de ne pas aborder ce qui est de l'ordre du discours et de l'ordre du symbolique uniquement comme le reflet de procédures stratégiques techniques, mais de saisir l'ensemble comme un composé de pratiques qui – qu'elles soient techniques ou discursives, politiques, économiques, sociales ou

¹⁶⁹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1994, pp. 126-127.

culturelles – visent un même objectif stratégique qui peut prendre appui sur des corps autant que sur des esprits, sur des croyances autant que sur des représentations. De ce fait, les stratégies peuvent avoir des enjeux aussi bien culturels et symboliques, qu'économiques ou matériels. Ainsi, Foucault, comme Bourdieu, cherche à penser la diversité des formes d'enjeux existants dans le monde social, et partant, la diversité des formes de luttes à l'œuvre.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, plusieurs éléments apparaissent fondamentaux. Premièrement, l'idée selon laquelle Foucault et Bourdieu ont en commun de s'intéresser aux stratégies de pouvoir à l'œuvre dans le monde social paraît avérée. En effet, l'enjeu de la première partie de ce travail a été, d'une part, de circonscrire l'espace dans lequel, pour chacun de ces deux auteurs, des stratégies sont à l'œuvre et, d'autre part, de déterminer quel est l'objectif des stratégies qu'ils entendent analyser. Or, comme le montre l'analyse foucauldienne de la notion de dispositif et celle bourdieusienne de la notion de reproduction sociale, il s'agit d'analyser les stratégies d'agents sociaux historiquement et socialement situés dans des rapports de forces. De plus, il a été montré que c'est le pouvoir qui est visé par ces stratégies. En effet, l'enjeu des stratégies semble être, dans le cas foucauldien, de tirer parti de la disposition d'individus et, dans le cas bourdieusien, de tirer parti de mécanismes plus ou moins objectivés et institutionnalisés. Dès lors, il était nécessaire de définir plus précisément le pouvoir, et notamment d'interroger cette notion à l'aune de celle de domination. De telle sorte, il a été possible de faire ressortir que le but de ces stratégies de pouvoir est non seulement de tirer parti de certains mécanismes ou de certains individus mais, au-delà de cela, est visé par ces stratégies, la stabilisation des rapports de force et donc la domination. D'autre part, ces analyses ont permis de faire ressortir qu'en dépit de ces rapprochements possibles, les analyses foucaldiennes et bourdieusiennes divergent radicalement sur deux points. Premièrement, sur la question du point de vue tenu sur la notion de disposition puisque Foucault s'intéresse à la dimension disposante des stratégies et Bourdieu au caractère disposé des stratégies. Deuxièmement, sur la question de la

reproduction structurelle des rapports de force. En effet, si tous deux, entendent analyser la manière dont les stratégies peuvent avoir pour objectif la stabilisation des rapports de force, dans le cas bourdieusien on comprend mal comment des déstabilisations peuvent être possibles et dans le cas foucauldien comment, les changements de paradigmes stratégiques, dont il prétend mener l'étude, peuvent apparaître.

Si une telle approche nous a donc permis de circonscrire des rapprochements et des distinctions importantes pour une étude des stratégies de pouvoir, il convient aussi de saisir que la spécificité de l'emploi de cette notion chez ces deux auteurs est lié au fait que cette notion est construite en opposition à plusieurs manières d'envisager les actions humaines. En effet, une des grandes convergences existant entre Foucault et Bourdieu, est leur double opposition à une lecture intentionnaliste, subjectiviste et utilitariste des stratégies, d'une part, et à une conception mécaniste, téléologique et substantialisante des structures sociales et des stratégies assurant leur permanence, d'autre part.

Ainsi, il a été possible de faire ressortir ces deux éléments fondamentaux. L'analyse en termes de stratégie menée par Foucault et Bourdieu permet d'appréhender les rapports de pouvoir et elle permet d'analyser ceux-ci de manière ni subjectiviste ni mécaniste. Or, la conjonction de ces deux éléments témoignent de la volonté de ce deux auteurs, de repenser les catégories marxistes d'analyse des rapports de forces, ou plutôt de les affiner. En effet, analyser les rapports sociaux en termes de stratégie – en conférant à cette notion ce sens spécifique – est une manière d'affiner la compréhension des formes de luttes à l'œuvre en signalant que ces luttes pour le pouvoir se retrouvent derrière toutes les institutions sociales et n'ont pas seulement présidé à leur apparition, mais en constitue le fondement et le

principe de leur évolution. Se trouve ainsi redéfini la tâche de mener une généalogie critique des rapports de forces. De plus, de telles analyses permettent aussi de comprendre la fonction des stratégies individuelles – y compris celles des dominés – dans la reconduction et la stabilisation des rapports de force. En effet, est signalé, par une analyse subtile des conditionnements sociaux, le champ circonscrit des stratégies individuelles et la fonction de cette restriction dans le maintien de rapports de pouvoir. De plus, est soulignée la nécessité de comprendre la diversité des formes d'enjeux et donc des clivages existant dans le monde social. En effet, si les stratégies ont pour objectif le pouvoir, avoir du pouvoir n'a pas toujours le même sens.

Ainsi, cette analyse croisée de Foucault et Bourdieu, ne cherche pas tant à comprendre la spécificité de ces deux auteurs en les comparant, qu'à circonscrire un certain point de vue sur les rapports sociaux – « le point de vue stratégique » qu'évoque Foucault – afin de montrer les bénéfices de ce point de vue. Il s'agit de comprendre comment cette notion de stratégie si souvent utilisée aujourd'hui dans les sciences humaines a pu être pensée, à l'origine, par ces deux auteurs qui ont ainsi donné des armes pour comprendre le monde social et pouvoir le transformer.

Bibliographie

Bourdieu

Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1982.

Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984.

Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1990.

Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, éd. Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1994.

Pierre Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101a5, 1994.

Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Cours au collège de France (2000-2001), éd. Raisons d’agir, Paris, 2001.

Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, 2013.

Pierre Bourdieu & Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, éd. Seuil, coll. « Liber », Paris, 2014.

Foucault

Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1975.

Michel Foucault, *La volonté de savoir*, éd. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1976.

Michel Foucault, « Il faut défendre la société », Cours au collège de France (1975-1976), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997.

Michel Foucault, « Sécurité, Territoire, Population », Cours au collège de France (1977-1978), éd. Gallimard Seuil, coll. « Hautes études », Paris, 1997.

Michel Foucault, *Dits et écrits II.*, éd. Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2001.

Autres auteurs et commentaires

Michel de Certeau, *L’invention du quotidien I*, éd. Folio, coll. « Essais », Paris, 1990.

Alain Dewerpe, « La “stratégie” chez Pierre Bourdieu », *Enquête*, 1996.

Juliette Grange, « Statophobie, antijuridisme et critique du libéralisme dans les dernières œuvres de Bourdieu et Foucault », *Cités*, 2012/3 (n° 51).

Jacques Bidet, *Foucault avec Marx*, éd. La Fabrique, Paris, 2014.

Sandro Chignola, « Foucault, Marx : le corps, le pouvoir, la guerre », *Marx & Foucault*, sous la direction de Christian Laval, Luca Paltrinieri, Ferhat Taylan, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015.

Etienne Balibar, « L'Anti-Marx de Michel Foucault », *Marx & Foucault*, sous la direction de Christian Laval, Luca Paltrinieri, Ferhat Taylan, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015.

Hervé Oulc'hen, « L'intelligibilité des luttes. Foucault et Sartre lecteurs des enquêtes historiques de Marx », *Marx & Foucault*, sous la direction de Christian Laval, Luca Paltrinieri, Ferhat Taylan, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015.

Judith Revel, « Foucault marxisme hérétique ? Histoire, subjectivation et liberté », *Marx & Foucault*, sous la direction de Christian Laval, Luca Paltrinieri, Ferhat Taylan, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015.

Emmanuel Renault, « Pouvoir ou domination ? Pouvoir ou exploitation ? Deux fausses alternatives », *Marx & Foucault*, sous la direction de Christian Laval, Luca Paltrinieri, Ferhat Taylan, éd. La découverte, coll. « Recherches », Paris, 2015.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION.....	4
I. ANALYSER LES STRATEGIES DE POUVOIR A L'ŒUVRE DANS LE MONDE SOCIAL.....	11
A. CONSERVER OU ACCROITRE SON POUVOIR, MAINTENIR OU AMELIORER SA SITUATION DANS LE JEU SOCIAL.....	11
1. <i>Foucault et les dispositifs de pouvoir</i>	11
a. Dimension stratégique du dispositif de pouvoir.....	11
b. Le pouvoir comme « action sur une action »	14
2. <i>Bourdieu et les stratégies de reproduction sociale</i>	18
a. Dimension stratégique de la reproduction sociale.....	18
b. Le pouvoir comme hégémonie dans un champ.....	22
B. DISPOSER ET « ETRE DISPOSE »	26
1. <i>Dispositifs et dispositions acquises, le rôle de l'incorporation</i>	26
a. L'exemple des disciplines : rendre docile et rendre utile	26
b. L'habitus comme incorporation des structures objectives.....	29
2. <i>Acteurs des stratégies et principes de répartition du pouvoir dans le corps social</i>	32
a. Stratégies de pouvoir et domination : à qui profitent les stratégies ?	32
b. Pensée de la discontinuité et pensée de la reproduction	36
II. REDEFINIR LA RATIONALITE ; LA DOUBLE OPPOSITION AU SUBJECTIVISME ET AU MECANISME.....	40
A. NI VOLONTAIRES ET INTERESSEES... ..	41
1. <i>Critique bourdieusienne du subjectivisme</i>	41
a. Critique de la phénoménologie et des théoriciens de l'acteur rationnel	41
b. La véritable logique de la pratique : la triade champ-habitus-stratégie.....	44
2. <i>La notion de « remplissage stratégique du dispositif », une approche « anti-subjectiviste »</i>	48
a. Des tactiques, réponses à des urgences conjoncturelles... ..	48
b. ...aux stratégies anonymes	52
B. ... NI MECANIKES ET INELUCTABLES	57
1. <i>Une approche nominaliste du rapport entre individus et structures sociales ?</i>	57
a. Critique bourdieusienne de l'objectivisme : l'opposition de la règle et de la stratégie.....	57
b. Critique foucauldienne de l'hypothèse des structures sociales	60
2. <i>Le champ d'action individuel</i>	64
a. L'habitus au principe d'une liberté créatrice ?	64
b. Affrontements des stratégies et contre-conduites dans la pensée foucauldienne	67
III. SE DEMARQUER DE L'APPROCHE MARXISTE	72
A. REPENSER LA LUTTE DES CLASSES.....	73
1. <i>Penser les luttes dont procèdent les structures sociales et les instances de pouvoir</i>	73
a. L'anti-juridisme de Foucault et Bourdieu	73
b. Refus de l'hypothèse répressive et généalogie critique des instances de pouvoir	78
2. <i>Redéfinir la notion de classe</i>	83
a. Production réciproque de la classe et de la stratégie.....	83
b. Un abandon du point de vue de classe ?.....	85
B. LE CARACTERE STRATEGIQUE DE LA VERITE	89
1. <i>Le couple savoir-pouvoir dans l'analyse foucauldienne et l'analyse bourdieusienne du champ scientifique</i>	89
a. L'analyse foucauldienne en termes de savoir-pouvoir	89
b. L'analyse bourdieusienne du champ scientifique.....	92

2. <i>Point de vue stratégique et critique de la notion d'idéologie</i>	94
CONCLUSION	97
BIBLIOGRAPHIE	100